

SYNTHÈSE
DE L'ACTIVITÉ
2016

NOS VALEURS

L'Association Montjoye croit en l'Homme et dans ses capacités, ses potentialités, son éducatibilité pour que chacun puisse trouver sa place dans la société en tant que citoyen libre et responsable. Dans le respect des différences individuelles, il s'agit d'aider chacun à devenir artisan de son propre développement et responsable de son avenir.

La fraternité et la solidarité sont les valeurs qui permettent de renforcer les liens sociaux, de lutter contre l'exclusion, les discriminations et ainsi de contribuer à l'harmonie sociale.

Nous croyons en l'être humain et ses potentialités, dans ses capacités, notamment celle d'apprentissage, pour que chacun puisse trouver sa place dans la société en tant que citoyen libre et responsable.

Nous défendons le respect profond de la laïcité et des différences, car chaque individu est unique, capable de devenir l'artisan de son propre développement et responsable de son avenir.

Ces valeurs d'ouverture, de responsabilité, de fraternité, et de progrès demeurent le cœur de nos convictions bien qu'elles ne s'expriment plus aujourd'hui dans le même contexte.

L'association Montjoye composée à l'origine de bénévoles s'est développée, diversifiée et enrichie de l'apport de salariés, professionnels qualifiés et compétents. Elle a participé activement au développement de politiques sociales et élargi son champ d'action dans un esprit d'ouverture et de solidarité.

L'association MONTJOYE trouve son inspiration dans l'attachement aux valeurs initiées par ses fondatrices.

Fondée en 1949, **l'association MONTJOYE** a participé dès son origine au grand courant du renouveau éducatif et social de l'après-guerre.

Les fondateurs, issus des Mouvements de Jeunesse d'inspiration chrétienne ont voulu répondre à l'époque dans un élan spontané et généreux aux besoins d'enfants en danger moral ou issus de familles en difficultés socio-économiques ou socio-éducatives.

Depuis la société a profondément évolué, mais cette origine marque encore aujourd'hui notre modèle d'engagement.

ÉDITORIAL



Patrick BARCAROLI
Président de
l'association Montjoye

Patrick Barcaroli entre dans l'association en 2010.

Il participe d'abord à différents groupes de travail notamment autour du référentiel du métier de psychologue. Il participe également à la commission technique du pôle socio-judiciaire.

Il rejoint le conseil d'administration et le bureau en 2011.

Il préside le comité d'entreprise depuis février 2013. Il sera nommé président en 2016 suite à l'assemblée générale.

Il y a cette année 70 ans que Jeanne et Monique, pionnières de notre histoire, inscrivaient leurs premières actions dans les rues du Vieux Nice. Sensibles au fait que l'azur des cartes postales masque souvent la pauvreté de certaines familles, l'errance et la dérive de leurs enfants, elles ont décidé d'agir pour favoriser l'accès à l'école et aux apprentissages des plus jeunes.

Nous sommes les héritiers de leur engagement. Nous agissons dans une société aux ramifications complexes qui invente aussi vite le progrès et le confort qu'elle multiplie les embûches pour les plus fragiles.

Le nombre de personnes accompagnées par les différentes équipes de notre association a explosé, les moyens déployés se sont multipliés, les métiers ont évolué et sont devenus de vrais savoir-faire, spécialisés et reconnus.

Dans l'esprit qu'a su installer Claude Lorenzelli, je veux saluer ici le travail accompli par les salariés de notre Association. Leur travail de professionnels de la relation est diversifié, dense, il requiert des formations spécifiques, une force morale, des convictions et une expertise. Je veux saluer aussi les bénévoles qui se sont engagés à nos côtés.

Ce rapport d'activité 2016 reflète le travail d'une Association dynamique, inscrite dans son temps entièrement tournée vers ceux qui s'adressent à elles. L'enfant, l'adolescent, le jeune adulte trouvent auprès de nos équipes du Pôle des Enfants Confiés et des actions Socio-éducatives des réponses éducatives et sociales qui les aident à devenir des citoyens responsables.

On ne peut revenir sur l'année 2016 sans évoquer l'admirable réactivité de nos équipes, le courage des acteurs de Montjoye et des partenaires qui les ont rejoints spontanément lorsque la barbarie s'est abattue sur Nice un soir de fête. Cet événement, qui n'aurait jamais dû être, a conduit le Pôle Socio Judiciaire à développer une expertise qui lui est reconnue dans le cadre de l'Espace d'Information et d'Accompagnement dédié aux victimes de l'attentat du 14 juillet.

On le voit, Montjoye est inscrite dans la réalité du monde dont elle émane et qu'elle accompagne. Créer et innover sont et resteront les moteurs d'un engagement militant en faveur de l'enfance, de l'adolescence, de l'Homme et de ceux qui se trouvent en situation de fragilité. Dans les mois qui viennent, avec le Conseil d'Administration, Véronique Bracco, les Directeurs et les cadres, je souhaite mobiliser nos forces internes, solliciter et élargir nos partenariats pour ouvrir une réflexion autour de nos dispositifs d'accueil qui doivent évoluer pour que chaque enfant confié accède au juste accueil dont il a besoin.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Barcaroli', written in a cursive style.

ÉDITORIAL



Véronique BRACCO
Directrice Générale de
l'association Montjoye

Véronique Bracco
entre dans l'association
en 2008 exerçant la
fonction de responsable
Financier pendant
trois ans. En 2011 elle
devient directrice de ce
service. L'année 2013
fut marquée par sa
nomination au poste
de Directrice Générale
de Montjoye.

2016... une année marquante

L'année 2016 devait être une année de « consolidation constructive et dynamique », c'était sans compter sur des événements tragiques et nous l'espérons, exceptionnels.

En juin 2016 le Service d'Aide aux Victimes de l'association Montjoye est devenu référent terrorisme pour le Département. L'attentat survenu le 14 juillet nous a fortement mobilisés en interne pour accompagner les victimes et assurer la coordination de l'ensemble des acteurs qui ont concouru à soulager la souffrance de ceux qui, directement ou indirectement, ont été touchés par cette tragédie.

Nous avons dû faire face à l'urgence du moment avec une mobilisation de tous et je remercie encore tous ceux qui se sont rendus disponibles pour accueillir les victimes et les salariés qui les ont remplacés dans leurs service. Ce moment-là, qui restera marqué dans nos mémoires, a montré que les salariés de Montjoye faisaient vraiment « association ».

Ces événements n'ont pas, pour autant, diminué nos actions et les services de l'Association ont fait face à une forte activité.

Malgré ces imprévus, nous avons tout de même tenu tous les objectifs fixés pour l'année 2016 comme : la déclinaison opérationnelle du projet associatif sur les 5 prochaines années, la concrétisation du partenariat avec l'association ISI ,par sa filialisation qui a pris effet au 1^{er} janvier 2017, la poursuite de la mise en place des mesures CPOM et le lancement expérimental des dispositifs transversaux, la poursuite de la démarche sur les risques psycho sociaux et les évaluations externes pour 2 établissements.

Les perspectives de l'année 2017 sont de maintenir et développer nos actions par la renégociation pour 2018 du prochain CPOM et de l'autorisation du siège, par des réponses à des appels à projet. Nous devons rester vigilants sur l'évolution des politiques publiques et le fait que chacune de nos actions reste en adéquation avec les valeurs portées par notre association.

2016 a permis de démontrer que notre association a les ressources pour faire face à des événements exceptionnels et terribles.

Par nos actions, nous poursuivons la voie tracée par ses fondatrices en 1947 et prouvons que Montjoye est plus que jamais un « acteur du lien social ».

V. Bracco

SOMMAIRE

	Editorial	3
	Champ d'action	6
	Objet-Mission-Statut	7
	Gouvernance	8
	Projet Associatif	9
	Commissions	11
	Notre Public	12
	Siège social et direction générale	13
	Ressources Humaines	14
	Finances - Patrimoine	16
	Service qualité système information	18
	Dispositif insertion 16-21 ans	20
	Dispositif prévention du décrochage scolaire	22
	Dispositif AESF	24
	Pôle Socio-Judiciaire	26
	Action Educative en Milieu Ouvert	28
	Aide aux Victimes	30
	Alternative	32
	Service Investigation Educative	34
	Pôle des Enfants Confiés	36
	Relances	38
	SAFRAM 06	40
	Pôle Social et Educatif	42
	Action Educative à Domicile	44
	Centre de Formation Montjoye Méditerranée	46
	Espace Rencontre Parents-Enfants	48
	Espace Soleil	50
	Passaj	52
	Nous soutenir	54

Synthèse d'activité présentée en Comité d'Entreprise du 12/06/2017, validée en CA du 06/06/2017 et présentée à l'Assemblée Générale du 27/06/2017

CHAMP D'ACTION

L'association Montjoye œuvre depuis près de 70 ans dans le département des Alpes-Maritimes dans le cadre de la protection de l'enfance, de l'accueil et l'accompagnement de familles vers une plus grande autonomie. S'inspirant des mouvements d'éducation populaire, elle agit dans une démarche d'innovation pour une meilleure inclusion sociale.

Nous nous engageons dans une dynamique territoriale favorisant les partenariats et nous nous inscrivons comme acteur dans les dispositifs législatifs et publics concernant l'ensemble des champs de l'action sociale, de la citoyenneté active et de la lutte contre les exclusions.

L'association est organisée en trois pôles favorisant l'accueil et l'accompagnement de mineurs et de parents et couvrant les champs de la protection de l'enfance et de l'entrée dans la vie active.

Pôle « Socio-Judiciaires » composé des services suivants : Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO), ALTERNATIVE, Aide aux Victimes et Service d'Investigation Éducative (SIE).

Pôle « Enfants Confiés » composé des services suivants : RELANCES, dispositif d'hébergement diversifié (3 unités collectives, familles d'accueil, hébergement pour jeunes majeurs, hébergement à domicile et semi internat) et du Service d'Accueil Familial Renforcé et d'Accompagnement Médiatisé (SAFRAM 06).

Pôle « Social et Éducatif » composé des services suivants : prévention Spécialisée (PASSAJ), Action Éducative à Domicile (AED), Espace Rencontre Parents Enfants (ERPE), Foyer de Jeunes Travailleurs - Centre Ressources de Quartier (Espace Soleil) et Centre de Formation Montjoye Méditerranée (CF2M).

L'association Montjoye est dotée d'une infrastructure technique lui permettant d'assurer son rôle d'employeur et de gestionnaire.

Le Conseil d'administration et le Bureau veillent à ce que la mission, relayée et mise en place par les différents services et établissements, **respecte les valeurs fondatrices et l'éthique de l'Association Montjoye** :

“Promouvoir, par des actions de prévention, d'aide, de soutien, d'accompagnement et de solidarité, le développement, l'épanouissement, la dignité et l'accès aux droits fondamentaux de l'homme.”

ASSOCIATION MONTJOYE

1947

Une intuition fondatrice, l'année de la construction

1961

Action Educative en Milieu Ouvert

1976

Prévention spécialisée

1984

Contrôle judiciaire

1987

Aide aux Victimes

1989

APP (CF2M)

1991

Espace rencontre

1993

Médiation pénale

2004

Action Educative à Domicile
Dispositif Relances (MECS)
Alternative

2005

Service Accueil Familial Diversifié

2011

Pôle Socio-Judiciare

2012

Pôle Social et Educatif

2013

Pôle Enfants Confiés

2014

Modification du SAFD en SAFRAM 06

2015

Fusion Absorption Solidarité
Prévention Insertion
1^{er} CPOM -AED AEMO-
RELANCES - SAFRAM 06

2016

Ouverture de l'Espace d'Information et d'Accompagnement des Victimes de Terrorisme

OBJET-MISSION-STATUT

OBJET

L'association a pour objet, dans le respect des principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant :

- de créer et développer des activités d'accompagnement pour toute personne en situation de vulnérabilité, et plus particulièrement les enfants, les jeunes et leur famille, afin de faciliter leur autonomie pour une meilleure inclusion sociale.
- de faire connaître les activités engagées dans les domaines de la prévention, de la protection, de l'éducation et de l'hébergement de personnes socialement vulnérables en sensibilisant également l'opinion publique aux actions à promouvoir.

En complément de ces objectifs, elle développe des actions de protection juridique et d'aide aux victimes.

MISSION

L'association Montjoye se donne pour mission de promouvoir par des actions de prévention, d'aide, d'accompagnements, le développement, l'épanouissement, la dignité et l'accès aux droits fondamentaux de l'Homme.

Avec tous ses membres, adhérents, bénévoles, ses collaborateurs salariés, l'association s'engage dans le champ de l'action sociale pour la protection, l'éducation et l'hébergement prioritairement des jeunes mineurs et jeunes majeurs.

L'association veut aussi promouvoir des actions de communication et d'information autour des enjeux socio-politiques de la protection de l'enfance et de l'aide aux victimes.

STATUT

L'Association Montjoye est une association loi 1901.

Dernière révision des statuts durant l'Assemblée Générale Extraordinaire de décembre 2015

16 MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2016

LES MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT

Patrick BARCAROLI (président du CE)

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Yves-Marie RAFFALLI
(responsable du bureau des bénévoles)

TRÉSORIER

Bernard CARRERAS

Jean-Marie CHASTANIER

(réfèrent commission technique
Pôle Enfants Confiés)

Claude LORENZELLI

(référente commission technique
Pôle Social et Educatif)

Denise VANEL

(référente commission
technique Pôle Socio Judiciaire)

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pascale ALLEMAND

Michel ARTUSIO

Jean-Michel BEC

Rose-Marie BOUGE

André CHAIZE

Henri DESCHAUX BEAUME

Christian EINAUDI

Gérard LOMBAROT

Dominique MULLER

Michel ROMAN

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Véronique BRACCO

LES MEMBRES DU CONSEIL DE DIRECTION

DIRECTRICE DU PÔLE SOCIO-JUDICIAIRE

Elodie PENNET DALLOZ

DIRECTEUR DU PÔLE ENFANTS CONFIÉS

Alain LOMBART

DIRECTEUR DU PÔLE SOCIAL ET EDUCATIF

Nadine PARANIER

GOVERNANCE

Assemblée Générale (79 adhérents)
Présidence par le Président du CA
Date et Ordre du jour par le CA

Décision Annuelle
20/06/16

Election Annuelle
Renouvellement par tiers

Conseil d'Administration
De 12 à 21 Membres (parmi les adhérents)
Mandat de 3 ans
Présidence Mandat de 1 an
Membres de commissions techniques

3 CA minimum par an
13 CA en 2016
dont un exceptionnel
16 administrateurs

Election Annuelle

Bureau (parmi les membres du CA)
Mandat de 1 an
Présidence par le Président
Trésorier
Secrétaire Général
Possibilité un ou plusieurs vice président
Possibilité 1 à 4 membres
Référénts des commissions techniques

Décisions
mensuelles minimum
12 bureaux en 2016
dont un extraordinaire

Délégations
Annexe 2 du règlement intérieur

Salariés
Directeur Général - Siège
Conseil de direction - Etablissements

Décisions quotidiennes
14 Conseils de direction
22 points Techniques
Mensuels de Suivi

PROJET ASSOCIATIF

L'année 2016 a été marquée par un changement de gouvernance de notre association, Monsieur Patrick Barcaroli lors du Conseil d'Administration du 28 juin 2016 a été nommé Président de l'association Montjoye et a pris la suite de Madame Claude Lorenzelli. Ce changement s'est fait dans une continuité d'action et de politique générale au profit des bénéficiaires de nos actions.

En 2016, les administrateurs se sont investis sur plusieurs projets de l'association :

Projet associatif : En décembre 2015, les adhérents, réunis avec les salariés lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire ont validé le nouveau projet associatif de Montjoye 2016-2020. Une déclinaison opérationnelle des trois axes principaux a été proposée par la Directrice Générale au Conseil d'Administration du 6 décembre 2016 détaillant les actions conduites en 2016 et les perspectives 2017.

LE BÉNÉFICIAIRE AU CŒUR DU PROJET

Mettre en place une expérimentation de 4 dispositifs transversaux par une méthodologie de projet unique et inter services ; ce travail a favorisé les échanges de pratiques inter établissements et a renforcé les accompagnements collectifs.

Diversifier et favoriser de nouvelles pratiques professionnelles innovantes

Un travail en coopération avec le Conseil départemental a permis d'élaborer le cahier des charges

- De l'Action Educative à Domicile renforcée pour une mise en œuvre à compter de 2017
- Du placement éducatif à domicile avec une modification de l'offre du dispositif RELANCES par un renforcement de ce type d'accueil.

Mettre en place le recueil de la parole des bénéficiaires

Un accompagnement des équipes sur ces thèmes a permis la mise en œuvre

- De groupes d'expression sur l'AED et l'AEMO

- D'une enquête de satisfaction sur le SAFRAM 06

Et la poursuite des modalités de recueil de cette parole au sein

- Des Conseils des résidents de RELANCES,
- Des Conseils de Vie Sociale et des conseils de résidents de l'Espace Soleil,
- De l'enquête de satisfaction sur l'AEMO

Mettre en place des Plans d'Amélioration Continue

L'ensemble des services autorisés de l'association dispose à fin 2016 d'un plan d'amélioration continue sur trois années.

Des groupes de travail sur le dossier unique du bénéficiaire ont eu lieu dans la majorité des services ainsi que des travaux sur le projet individualisé.

Démarrer les évaluations externes

Les deux premières évaluations externes de Relances et de l'AED ont eu lieu respectivement en mars et en juin.

PROJET ASSOCIATIF

MONTJOYE UNE ASSOCIATION ENGAGÉE D'UTILITÉ SOCIALE

Renforcer son ancrage départemental

- Suite à une convention de partenariat avec une structure complémentaire : l'Association ISI fait le choix d'une filialisation à l'association Montjoye
- L'attentat du 14 Juillet 2016 a induit la mise en œuvre d'un Espace d'Information et d'Accompagnement des victimes de terrorisme, seule association reconnue référent terrorisme dans le département par les tribunaux. Dans ce cadre des partenariats privilégiés avec des partenaires privés ont pu être mis en œuvre.

Assurer plus de lisibilité et de transparence et affirmer notre identité visuelle

Intégration de la charte graphique sur l'ensemble des supports de travail et sur la synthèse d'activité, finalisation du site Internet et création des plaquettes pour les services

Dans le cadre de la dynamique de la vie associative,

Augmentation des demandes d'intégration de bénévoles.

L'IMPULSION DE LA POLITIQUE INTERNE

Cet axe est décliné dans les actions menées par le siège de l'association

Organisation associative et communication

- Travail sur la définition et l'organisation des instances associatives- un séminaire des administrateurs a permis de travailler sur les modes collaboratifs entre administrateurs et salariés, le rôle des commissions techniques
- Un outil de suivi des projets a été choisi pour la mise en œuvre du projet associatif, des plans d'amélioration continue et du contrôle interne.

Ressources humaines

- Une traçabilité des actions individuelles de formation est mise en place
- Les modalités de déroulement des entretiens annuels ont été étudiées avec l'ensemble de l'encadrement comme un travail sur la procédure d'accueil des nouveaux salariés
- Le diagnostic qualitatif des Risques Psychosociaux a permis la construction

du plan d'action RPS avec les membres du CHSCT.

- De nouvelles modalités de mise à disposition de documents aux salariés ont été initiées
- Une reconfiguration du logiciel de paye en décembre devrait permettre la mise en place d'un contrôle budgétaire plus fréquent

Finances

- Diagnostic du contrôle interne financier
- Création d'un Plan Pluri Annuel d'Investissement en intégrant le suivi des Agendas d'accessibilité Prévisionnel
- Achat de l'immeuble situé à Cagnes-sur-Mer (avenue des chênes)
- Réduction des antennes – AED Menton
- Mutualisation des achats (UNADERE)

Système information

- Etude sur l'infrastructure informatique de l'association et diagnostic des fonctionnements des arborescences avec un cabinet externe.

COMMISSIONS

Le Conseil de Veille Associative

Conformément aux statuts, le Conseil de Veille Associative peut être sollicité pour donner son avis sur les grandes orientations, projets et fonctionnement des instances associatives en vue d'évaluer la conformité avec la Charte de l'association.

Les commissions techniques et thématiques

Les commissions techniques permettent d'assurer une veille sociale, d'assurer la mise à jour des connaissances sur l'évolution des besoins des bénéficiaires et d'étudier les possibilités de développement des activités. Ce sont des instances de consultation et de réflexion pour le Conseil d'administration, le Bureau et la Direction générale de l'association.

La commission technique de pôle est composée d'au moins trois administrateurs dont un référent, et du Directeur du pôle accompagné de personnes qu'il aura sollicitées. Pour chaque commission, l'ordre du jour est établi par le Directeur du pôle en liaison avec l'Administrateur référent.

Les référents des commissions techniques de l'année 2016 sont

- > Pour le pôle Socio Judiciaire : Mme VANEL
- > Pour le pôle Enfants Confiés : M. CHASTANIER
- > Pour le pôle Social et Educatif : Mme. LORENZELLI

- Les commissions thématiques sont composées d'au moins un Administrateur et d'un Responsable fonctionnel. Elles concernent les missions transversales à l'ensemble des services

En 2016, Monsieur Barcaroli a initié un travail avec les administrateurs sous forme de **séminaire** afin de mener une réflexion sur « le rôle et les fonctions des administrateurs et leurs espaces partagés avec les professionnels ? ». Ce travail se poursuivra en 2017.

Dans le cadre de la **commission communication** de nombreuses actions ont été conduites et ont permis :

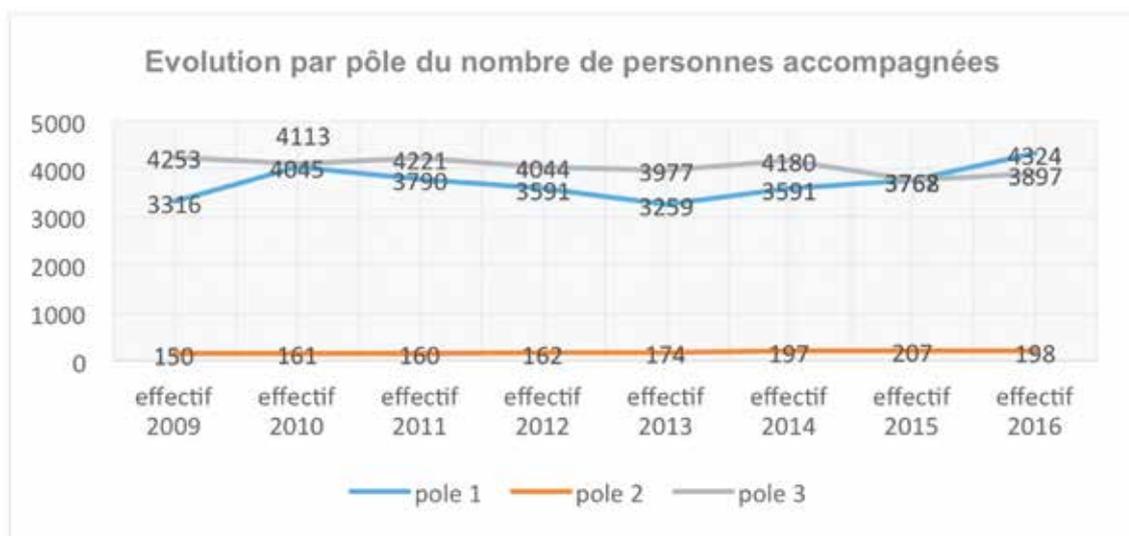
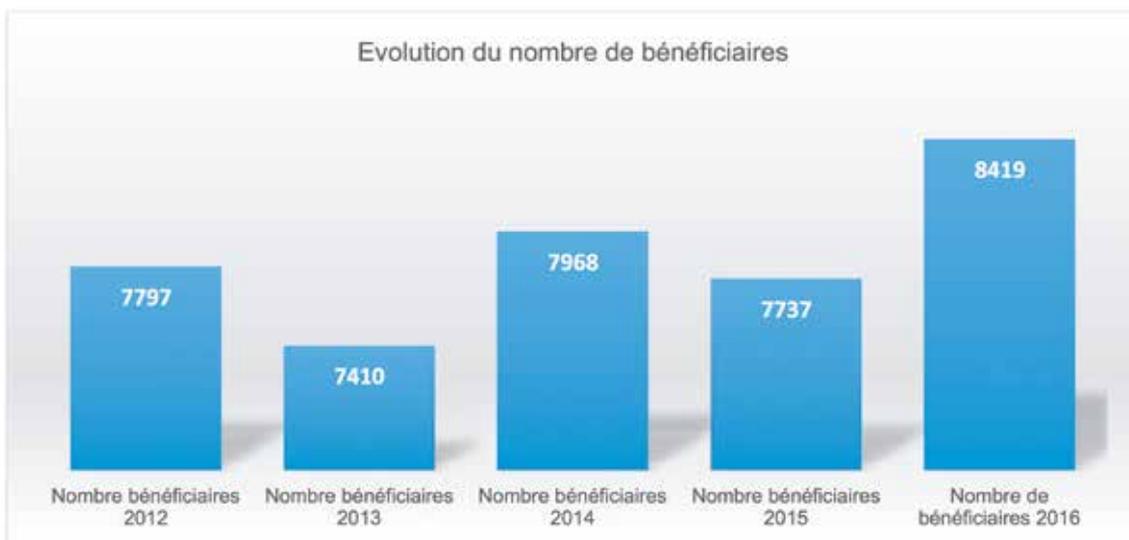
- Actualisation du site en fonction des nouvelles activités de l'année
- Création de plaquettes par service
- Création de cartes de visites
- Formalisation avec la charte graphique des règlements de fonctionnement

En 2016,

Pour les établissements : 6 commissions techniques (2 pour le Pôle Socio Judiciaire, 2 pour le Pôle Enfants Confiés et 2 pour le Pôle Social et Educatif).

Pour le siège : 11 commissions thématiques ont eu lieu (9 commissions sur la communication, 2 comités de pilotage qualité associatif, 4 comités pour l'Architecture des Systèmes d'Information).

NOTRE PUBLIC



8419 personnes ont bénéficié d'un accompagnement au sein de l'Association en 2016. La forte hausse est principalement due aux accompagnements des victimes de l'attentat du 14 Juillet 2016 à Nice.

SIEGE SOCIAL & DIRECTION GENERALE

MISSIONS ET ACTIONS

Sa mission première est de fournir des prestations techniques permettant aux établissements de se concentrer sur la qualité de service aux bénéficiaires.

- Centralisation des moyens et des prestations pour maîtriser les coûts optimiser les services rendus et préserver l'égalité de traitement.
 - > Le Service des Ressources Humaines intervient sur les volets juridiques, paye, dialogue social, formation, organisation, conseil des directions de pôles.
 - > Le Service Finances et gestion de patrimoine : l'activité du service financier et du service administratif du siège est constituée principalement de demandes de subventions, de réponses aux appels d'offre et aux appels à projet, à la réalisation de tableaux de bord financiers et la réalisation des arrêtés de comptes. Ce service peut également être un appui ponctuel à des partenaires associatifs sur l'ingénierie financière. Ce service met également en œuvre une politique d'achats groupés, de gestion de patrimoine et de sécurité.
 - > Le Service qualité permet d'adapter la démarche qualité aux pratiques de terrain et aux contraintes économiques en réduisant le temps dédié au pilotage de la démarche par une harmonisation des fonctionnements, une veille réglementaire et l'animation de la démarche ; appui à l'élaboration des projets de service et des outils de la loi 2002-2, appui aux audits et évaluations externes.
 - > Les systèmes d'information permettent la gestion de l'infrastructure informatique, les maintenances du réseau et du système – cela permet également de conduire une politique de sécurisation des données, de sauvegarde et d'archivage – Développer l'usage des TIC en lien avec les enjeux des établissements en fonction des besoins des bénéficiaires. Concilier qualité, sécurité et accessibilité aux offres proposées tout en veillant à une maîtrise budgétaire.

Le siège est également en soutien à la direction générale de l'Association qui a en charge :

- > La coordination des instances associatives

La communication associative et la gestion de la vie associative permettent de favoriser le développement de partenariats et de susciter la création de nouveaux projets.

- > La direction, la gestion, l'animation, la coordination, le contrôle des établissements et services

La direction générale a souhaité instaurer des points de rencontres réguliers avec les établissements et services.

Un conseil de direction a lieu tous les 15 jours.

Chaque mois un point technique mensuel de suivi (PTMS) permet de faire le suivi sur chaque établissement et d'analyser ensemble les évolutions relatives à l'activité, aux ressources humaines et à la prévention des risques professionnels, à la gestion des moyens (financiers et logistiques), à la démarche qualité et aux projets.

CONTACTS

Siège social et Direction générale

6, avenue Edith Cavell - 06000 NICE
Tél.: 04 92 00 24 50 Fax. 04 92 00 24 51
Email : siege@montjoye.org

Encadrement du siège

Michel ARFI (Responsable Financier et Patrimoine)
Fanny BARTIN
(Responsable des Ressources Humaines)
Hélène GUYON (Conseillère Technique)

Equipe Administrative

Catherine MOUNIER
(Assistante de la direction générale)
Geneviève GUYONVARCH (Secrétaire)

Directrice Générale

Véronique BRACCO

RESSOURCES HUMAINES

Outre les missions quotidiennes du service Ressources Humaines sur les volets juridiques, paye, dialogue social, formation, organisation, conseil des directions de pôles, administration du Personnel et gestion de la paie et des déclarations sociales, gestion des contentieux, gestion des conséquences sur l'emploi de la situation économique.

Le service Ressources Humaines a travaillé sur les dossiers suivants :

ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

- La poursuite de la réorganisation du service Ressources Humaines
- L'appropriation et la diffusion des informations règlementaires.
- La gestion des suites du Contrôle URSSAF
- L'amélioration de la communication aux salariés, sur notre intranet, des documentations ressources humaines et sur les différents dispositifs de formation existants.
- Le paramétrage du logiciel paye du suivi mensuel de la masse salariale par poste
- Thématiques des travaux conduits avec l'encadrement : L'accueil du nouveau salarié, les Entretiens Annuels et Professionnels.
- Suivi individualisé des formations réalisées par les salariés
- L'augmentation du volume de gestion administrative « quotidienne » :
 - > Le traitement de 214 contrats de travail en 2016, contre 149 en 2015 et 122 en 2014, qui implique :
 - > Le traitement de 168 départs, contre 138 en 2015 (fin de CDD, démissions, ruptures de CDD, inaptitudes,...).
- La réorganisation administrative du Pôle Social et Éducatif
- L'appui renforcé au service PASSAJ notamment dans le recrutement des médiateurs (apprentissage et contrats aidés)
- La poursuite de la mise en œuvre de mesures économiques sur le service ERPE
- Préparation de la filialisation avec l'Association ISI, avec prise en charge de la gestion RH et paye à compter du 1^{er} janvier 2017. Cette Association est régie par la Convention Collective de l'Animation.

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

La démarche sur les Risques Psychosociaux s'est poursuivie :

- Lancement du diagnostic qualitatif et quantitatif avec l'organisme externe (questionnaires et groupes de travail)
- En lien avec les propositions du groupe de travail, identification d'un plan d'actions à mener sur les trois prochaines années avec les membres du Comité de Pilotage.

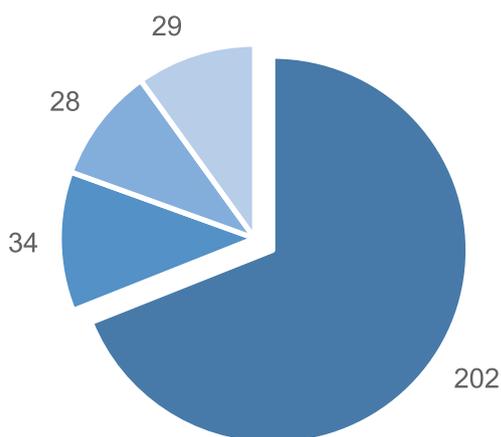
RESSOURCES HUMAINES

DIALOGUE SOCIAL

- Se sont tenues 9 réunions de Comité d'Entreprise, et 2 commissions Formation.
- Le CHSCT s'est réuni une fois par trimestre
- La négociation annuelle obligatoire a permis de signer les accords suivants :
 - > Accord sur l'égalité Homme-Femme
 - > Négociation Accord sur la diffusion de tracts syndicaux (signé début d'année 2017)
- Les réunions de Délégués du personnel se tiennent directement dans les établissements avec les directions.

EFFECTIF EN NOMBRE AU 31/12 PAR SERVICE

Effectif en nombre par catégories professionnelles



- ACCOMPAGNEMENT SPECIALISE
- ADMINISTRATION
- ENCADREMENT
- SERVICES GENERAUX

L'ÉQUIPE RESSOURCES HUMAINES



Fanny BARTIN - Responsable ressources humaines

Jean-Christophe LA CORTE - Technicien paye – coordination de la paye

Jordan FOURRER-KORMANN - Technicien paye

Isabelle LOCHOWICZ - Assistante Ressources Humaines

FINANCES - PATRIMOINE

L'activité du service financier et du service administratif du siège est constituée principalement de demandes de financements, de subventions, de réponses aux appels d'offre et aux appels à projet.

Ce travail est effectué pour les 7 services autorisés auprès de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et du Conseil Départemental et pour les 5 autres services en financements pluriels - un appui ponctuel à des partenaires associatifs sur l'ingénierie financière est également assuré.

LES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

- Adhésion au groupement d'achat UNADERE. Par l'intermédiaire de ce groupement, suite à la suppression des tarifs réglementés, nous avons contractualisé des conventions d'achats de fourniture d'électricité et de gaz, négociées par appel d'offre national.
- Poursuite de la politique d'achats groupés : informatique, véhicules, contrats de maintenance (installations électriques et vérifications incendie).
- Forte augmentation du nombre de dossiers de demandes de subventions.
- Création d'un service dédié à l'accueil pour les victimes d'attentats. Cela a entraîné la gestion de deux emménagements, le suivi des travaux et la mise aux normes des locaux.
- Achat de l'immeuble où sont situés le SAFRAM 06, la direction de Pôle des Enfants Confiés, 1, avenue des chênes.

LA POLITIQUE DE GESTION DE PATRIMOINE ET SÉCURITÉ

Gestion de l'activité

MESURES LIÉES AU CPOM

- Suppression du local de Menton de l'AED
- Restitution des studios dédiés au jeunes majeurs
- Poursuite de la renégociation des emprunts bancaires

STRATÉGIE PATRIMONIALE

- Poursuite des travaux de mise en accessibilité des locaux, site de l'Escarène
- Suivi des problématiques du bâti du siège / relations avec l'avocat et la copropriété
- Suivi des sinistres
- Suivi des contentieux

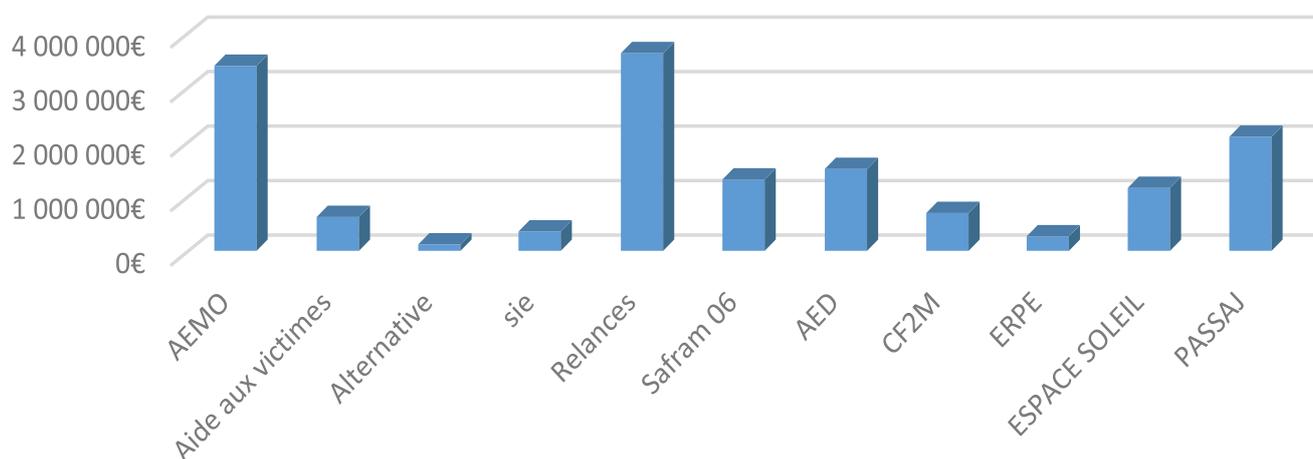


FINANCES - PATRIMOINE

APPUI À LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES PARTENAIRES SUIVANTS

- Association Insertion Solidarité Intégration
- Rose of Jéricho
- Alliance et partage

BUDGETS ALLOUÉS EN 2016



L'ÉQUIPE DU SERVICE FINANCIER



Michel ARFI - Responsable Financier et Patrimoine

Véronique VASQUEZ - Assistante du Responsable Financier

Gaël CHARLES - Assistant contrôle de gestion

Nadjia TOUIL - Comptable (Siège - Passaj)

Sophie MANASSERO - Comptable (CF2M - Espace Soleil)

Brigitte CASPI - Comptable (Alternative - Aide aux Victimes)

Jordan FOURRER-KORMANN - Comptable (Service d'Investigation Educative)

Catherine MERCIER - Comptable (Relances - SAFRAM06)

Brigitte AZEMA - Comptable (Aemo - AED - ERPE - Fonds propres)

SERVICE QUALITE SYSTEME INFORMATION

Au niveau des instances permettant d'entériner les décisions associatives sur la démarche qualité - deux comités de pilotage ont eu lieu en mai et en octobre et un séminaire annuel en décembre. Ils ont conduit à :

- La mise en place d'une trame unique de classeur qualité
- L'échange de pratiques sur l'évaluation externe
- La validation du référentiel « Guide des procédures »
- La mise en place de Supports de Recommandations de Bonne Pratiques Professionnelles « RBPP » et proposition d'un premier support (mai et octobre)
- La mise en place d'un outil de suivi des Plans d'Amélioration Continue (octobre)

De plus un appui individualisé a été assuré en parallèle à ce pilotage général de la démarche qualité :

LE CONTRÔLE INTERNE S'EST POURSUIVI

- Un diagnostic a été conduit sur le traitement des caisses et des régies avec l'ensemble des comptables de chaque service. Il est prévu de le poursuivre en 2017 avec l'encadrement
- Le plan d'amélioration continue de la Prévention des Risques professionnels s'est poursuivi. Après avoir formé l'encadrement en 2015 sur leur délégation de santé et sécurité – la seconde année de fonctionnement d'actualisation du DUER par les managers de proximité a permis d'acter une procédure d'élaboration et d'actualisation du DUERP. De plus, un travail tout au long de l'année a permis d'aboutir en décembre 2016 à la validation d'un plan d'actions triennal sur la prévention des risques psychosociaux. Les résultats qualitatifs et quantitatifs du diagnostic réalisé par le cabinet externe a permis lors du CHSCT du premier trimestre 2017 d'actualiser le DUERP et les rapports annuels de prévention
- Appui à la mise en œuvre d'un tableau associatif et inter-pôle de suivi général sur les travaux de conformité.

PROJETS DE SERVICE ET RÈGLEMENTS DE FONCTIONNEMENT EN 2016

- Projets de services
 - > RELANCES
 - > ALTERNATIVE (consultation au CE du 18/12/2015 et pour validation au CA du 12/01/2016)
 - > SIE (consultation au CE du 01/01/2016 et pour validation au CA du 02/06/2016)
- Règlement de fonctionnement de l'Espace Soleil

EVALUATIONS INTERNES ET EXTERNES

- Rédaction et envoi des rapports d'Evaluation Interne pour l'Espace Soleil, le SIE , PASSAJ et le SAFRAM 06
- Appui à la préparation des Evaluations externes pour l'AED et RELANCES

SERVICE QUALITE SYSTEME INFORMATION

APPUI AUX DOSSIERS ADMINISTRATIFS D'AGRÉMENT ET D'AUTORISATION

- Renouvellement de l'habilitation du SIE

APPUI AUX PROJETS

- Appui à la déclinaison du projet associatif
- Actualisation du Document Unique de Délégation
- Appui à la mise en œuvre des Plans d'Amélioration continue (procédures, plan bleu, réorganisation des dossiers des bénéficiaires, appui à la mise en place d'enquête de satisfaction...).

SYSTÈME D'INFORMATION :

La commission ARCHISTIC (ARCHItecture des Systèmes de Traitement de l'Information et de la Communication) existe depuis 2011. Cette commission est composée de la Directrice Générale, d'un administrateur, de la conseillère technique du siège, de l'informaticien, des assistantes de direction de chaque pôle, d'un technicien paye du siège. Cette commission a pour fonction de traiter toutes les difficultés et d'uniformiser les évolutions du système informatique au sein de chaque pôle.

4 commissions se sont tenues en 2016.

Événements en 2016 :

- Externalisation de l'hébergement des logiciels paye et comptabilité.
- Externalisation de l'hébergement du logiciel métier de l'Espace Soleil – appui à la préparation de mise en œuvre d'un module de saisie des candidatures en ligne.
- Réalisation d'un diagnostic de l'infrastructure informatique en septembre de l'ensemble des services, lancement d'un appel à prestataire afin de mettre en œuvre un serveur unique pour l'ensemble de l'association (Projet 2017).
- Gestion Documentaire et Archivage

Un travail de diagnostic sur les arborescences a lieu en novembre et en décembre 2016 avec un cabinet externe pour chaque service afin d'établir un état des lieux de l'existant sur les 5 serveurs de données de l'association avec l'objectif d'harmoniser le système de classement et définir une arborescence commune à l'ensemble des services en s'appuyant sur les bonnes pratiques de chaque service.

L'ÉQUIPE QUALITÉ ET SYSTÈME D'INFORMATION



Hélène GUYON - Conseillère Technique

Frédéric PERRET - Technicien Informatique

Jelena VREBAC SALLES - Assistante Qualité Santé Environnement (jusqu'en juillet 2016)

Estelle DIFOLDO - Assistante Qualité Santé Environnement (à compter de novembre 2016)

DISPOSITIF INSERTION 16-21 ANS

Dans le cadre du CPOM, il a été fait le choix de mettre en place quatre dispositifs transversaux en fonction de besoins repérés et insuffisamment satisfaits dans le champ de la protection de l'enfance. 2015 a permis une conception et une élaboration croisée de ces dispositifs en inter établissements aboutissant en 2016 à la mise en œuvre des premières expérimentations.

Cible :

Tout jeune âgé de 16 à 21 ans dans une dynamique emploi/insertion intéressé par une dynamique collective.

L'objectif est d'être un outil de travail complémentaire pour tout travailleur social salarié de Montjoye, dans le cadre d'un accompagnement plus global du jeune. Axé sur la transversalité, mutualisation et pluridisciplinarité. C'est également de développer une plus grande autonomie des jeunes, pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle, en leur proposant des **actions collectives pour répondre à des besoins identifiés individuellement sur les 5 thèmes du Dispositif Insertion 16-21**

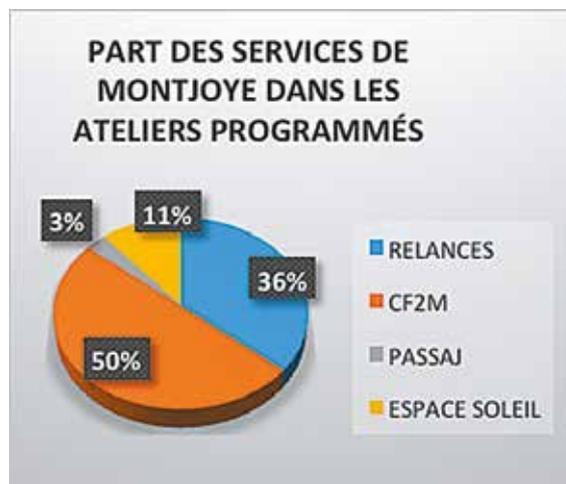
En 2016, Actions collectives réalisées :

- 20 sur l'Emploi/Insertion/Formation
- 5 sur la Santé Prévention
- 4 sur le Budget/Développement durable
- 1 sur la Citoyenneté
- 1 sur le Logement

Le Dispositif Insertion16-21 s'appuyant sur l'existant au sein de l'association, 4 services de Montjoye des pôles « Enfants Confiés » et « Social et Éducatif » ont ouvert leurs actions collectives au dispositif transversal, et potentiellement à tout jeune âgé de 16-21 ans suivi par l'association, en proposant des ateliers dans les programmations du dispositif.

Les autres actions (ateliers et journée à thème) ont été organisées avec des partenaires de Montjoye :

- **CREPI** : Clubs Régionaux d'Entreprises
Partenaires de l'Insertion
- **CRIPS** : Centre Régional d'Information
et de Prévention du SIDA
- **UNIS-CITÉ** : Service civique
- **VSR 06** : Vivre Sur la Route, prévention
routière



DISPOSITIF INSERTION 16-21 ANS

Ces actions collectives ont été proposées sur différents sites de l'association Montjoye afin de couvrir la majeure partie du territoire d'actions de l'association :

- **Secteur Ouest 06** : Cannes, Cagnes sur Mer
- **Secteur Est 06** : Nice, L'Escarène, Beausoleil, Menton

Chaque action peut être délocalisée sur tout le département 06 et donc sur l'ensemble des sites de l'association.

Sur la période d'expérimentation 2016, le dispositif a enregistré **197 inscriptions** émanant des référents de jeunes (éducateurs, coordinateurs, CESF, formateurs, animateurs, etc.) évoluant dans différents services appartenant aux 3 pôles de l'association Montjoye.

160 participations ont été dénombrées, soit un taux de participation de 81%. (Taux d'absentéisme de 19%).

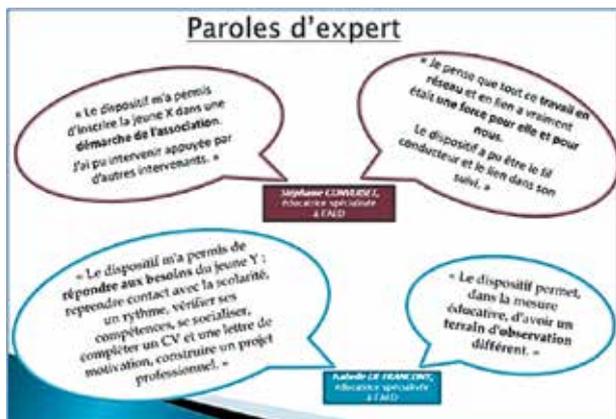
76% des participants sont dans la tranche d'âge : 18 ans - 21 ans.

Un questionnaire de satisfaction en direction des participants a été mis en place progressivement. Les jeunes qui participent aux ateliers remplissent ce questionnaire en fin d'atelier. 86 questionnaires ont pu être complétés et comptabilisés.

92 % des jeunes ayant bénéficié du dispositif se disent globalement très satisfaits des ateliers auxquels ils ont pu participer.

95% d'entre eux ont apprécié les ateliers, les animateurs, les groupes de participants, les supports utilisés, etc.

Plus de 95% des jeunes ayant participé à au moins un atelier déclarent avoir trouvé cet atelier utile.



Au niveau de la **communication du Dispositif insertion 16-21 ans**, un flyer présentant le dispositif et la programmation des actions collectives est diffusé à l'ensemble des salariés de l'association Montjoye ainsi que différentes informations hors association concernant l'insertion socioprofessionnelle (accès à la qualification, offres de formation, offres de stage, annonces de forums sur l'emploi, etc.).

CHEFS DE PROJETS

Michèle ROCCELLI

Sandra MAGLIANO

DISPOSITIF PREVENTION DU DECROCHAGE SCOLAIRE

Cible :

- > Adolescents de 11 à 13 ans en situation d'échec scolaire présentant des problèmes liés aux apprentissages et un manque de confiance en soi
- > Élèves des classes de 6^e et de 5^e et/ou collégiens en situation d'exclusion temporaire

L'**objectif** du dispositif est de remobiliser le jeune sur sa scolarité, d'améliorer le sentiment de compétence, d'offrir aux collégiens décrocheurs une opportunité d'améliorer leur image. Le lancement de la première session des Actions de remobilisation a été effectué à titre expérimental le 20 avril 2016.

En 2016, les Actions de remobilisation avaient pour objectif de concevoir un **parcours du jeune en mettant en place des activités physiques** motivantes, de mobiliser les compétences à travers la préparation et la réalisation d'un événement sensationnel visant le dépassement de soi et d'y associer les parents à ce dispositif. **13 enfants inscrits sur la première session.**

Nombre de places offertes par le dispositif : 12

Nombre d'orientations de jeunes sur le dispositif : 16 demandes

Effectif total de jeunes ayant bénéficié du dispositif en 2016 : 13 enfants

Origine des orientations : 4 jeunes de PASSAJ, 4 jeunes de l'AEMO, 5 jeunes de l'AED

Nombre de jeunes présents pour chaque activité

Activités	Nombre de participants
Les sports collectifs 20 avril	7 jeunes
Parcours santé 11 mai	9 jeunes
Escalade 18 mai	9 jeunes
Piscine 8 juin	9 jeunes
Via Souterrata 22 juin	7 jeunes
Groupe de parole 6 juillet	3 jeunes

Résultats :

- Jeunes maintenus dans le milieu scolaire
- 2 orientations vers des établissements sanitaires (prises en charge médicale nécessaire)

DISPOSITIF PREVENTION DU DECROCHAGE SCOLAIRE

Les outils d'évaluation de la séquence :

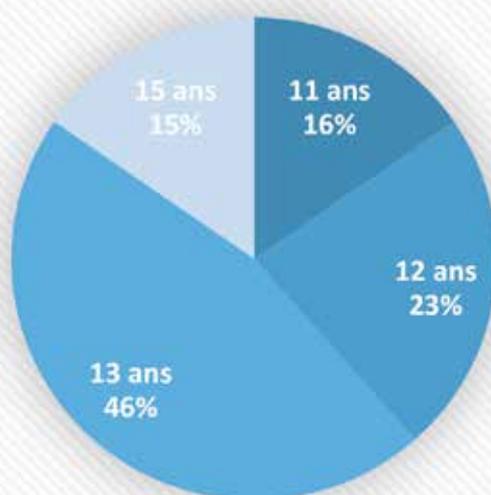
- > Un carnet de bord pour le jeune (une pochette format A4) personnalisable, ludique pour favoriser la remobilisation et la restitution de l'expérience vécue et des savoirs acquis, supports à partager ensuite avec les parents
- > Une grille d'évaluation pour suivre l'évolution du jeune dans le cadre du processus de prise en charge, retranscrite dans un livret personnel de compétences remis au bénéficiaire lors du groupe d'expression Parents/Enfants
- > Un questionnaire de satisfaction à destination des adolescents, des familles et des référents de suivi diffusé lors du groupe d'expression Parents/Enfants visant à évaluer la pertinence des outils proposés sur la séquence et par extension du dispositif conçu en prévention du décrochage scolaire.

Les adolescents interrogés ont été satisfaits de l'organisation et du contenu des actions de remobilisation dont les objectifs ont été atteints.

- Vivre une expérience positive propice au développement de compétences
- Revaloriser l'image de soi pour reprendre confiance

En 2017 les Actions de remobilisations porteront sur les métiers par la réalisation de reportages vidéos

Répartition par âge du public



CHEF DE PROJET

Aline WEBER

DISPOSITIF AESF

Cible :

- Personne ayant l'autorité parentale, parents d'enfants pris en charge dans le cadre de la protection de l'enfance

L'objectif du dispositif est de proposer des actions collectives à des familles sur l'ensemble du département.

En 2016, les actions collectives d'Accompagnement en Economie Sociale et Familiale ont eu pour **thème l'outil numérique** « Sensibiliser les bénéficiaires à un internet du quotidien », indispensable dans toutes nos démarches socio-économiques. Ont été proposées sur une période de 1 mois à raison de 6 sur les différents territoires – **6 Actions collectives réalisées sur tout le département (Cannes, Grasse, Nice centre et est, Cagnes sur mer, Beausoleil).**

Choix du thème :

Les bénéficiaires sont de plus en plus confrontés dans leur quotidien à l'évolution du numérique, à l'utilisation d'internet pour des démarches administratives. Beaucoup se trouvent en difficulté face à la place de plus en plus importante qu'internet prend dans leur vie, se sentant parfois isolés.

Les éléments principaux mis en exergue d'après les accompagnements de terrain :

- Mise à l'écart des familles.
- Difficulté de faire certaines démarches ou de vérifier l'avancée d'un dossier.
- Retard ou suspension de versement d'un RSA ou d'Indemnités pôle Emploi faute de retour rapide.
- Peu de suivi scolaire notamment pour le collège.
- Pas d'adresse mail à communiquer.

Contenu de l'Atelier Collectif du dispositif

- Création d'une adresse mail, et mise en pratique.
- Comment aller sur le site de la CAF et faire sa déclaration trimestrielle RSA.
- Découverte de l'espace numérique de travail indispensable pour le suivi de la scolarité des collégiens
- Les bénéficiaires ont la possibilité de venir munis de leur code car une partie sera consacrée à leurs demandes.

Des supports de communication communs créés

Des supports de communication ; affiches, flyers et invitations se sont avérés nécessaires.



DISPOSITIF AESF

Un questionnaire sur la fracture numérique

Outil indispensable pour cibler au mieux les besoins et proposer un atelier qui se rapproche le plus des attentes des bénéficiaires, cette enquête a été réalisée auprès des bénéficiaires.

51 questionnaires ont été distribués et retournés. 32 bénéficiaires n'ont pas souhaité participer à l'atelier proposé, contre 19 intéressés

- 10 sur le territoire Ouest ;
 - 9 sur le territoire Est.
- > Globalement (16 familles), sont équipées d'outils numériques (smartphone, ordinateur, tablette).
- > Les 16 familles éprouvent des difficultés quant à l'utilisation de l'outil numérique pour des démarches en ligne auprès de :

La caisse d'allocation familiale	15 familles
La sécurité sociale	10 familles
La banque	8 familles
Scolarité des enfants	5 familles
Autres (EDF / logement)	2 familles

Les espaces cybers de l'Espace Soleil à Nice, de Beausoleil et de la ligue de l'enseignement à Cannes (dans le cadre d'un partenariat associatif) ont pu permettre l'accueil de 3 ateliers sur 6.

Les autres actions se sont déroulées dans les locaux du SAFRAM 06, des AEMO Grasse et Nice.

Au total 6 actions ont été réalisées sur les secteurs de :

LIEUX	NOMBRE D'INSCRITS	NOMBRE DE PARTICIPANTS	EXCUSES
CANNES	17	7	6
GRASSE	7	4	3
NICE CENTRE	6	3	1
NICE EST	5	2	3
CAGNES SUR MER	2	2	0
BEAUSOLEIL	2	1	1
TOTAL	39	19	14

39 inscrits pour 19 participants ont pu bénéficier des actions proposées par l'équipe du dispositif AESF. Ils sont globalement venus par leurs propres moyens de transport, certains ont dû être accompagnés en raison des contraintes horaires (école).

En 2017 les Actions ESF porteront sur la santé.

CHEF DE PROJET

Rachida DAAMOUCHE

PÔLE SOCIO-JUDICIAIRE

Créé le 1^{er} septembre 2011, le pôle Socio-Judiciaire se compose de 4 services :

- Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)
- Service d'Investigations Educatives (SIE)
- Aide aux victimes dont l'Espace Information Accompagnement depuis le 8 août 2016
- Alternative aux poursuites judiciaires

Répartis sur 17 sites et dans 9 villes des Alpes Maritimes (a), les 4 services du pôle habilités par le ministère de la Justice interviennent auprès des publics concernés, sous mandat de l'institution judiciaire, pour mener à bien des missions de service public.

(a) : Grasse (1 site) - Cannes (1 site) - Vallauris (1 site) - Antibes (2 sites) - Cagnes-sur-Mer (1 site) - Saint Laurent-du-Var (1 site) - Nice (7 sites) - Carros (1 site) - Menton (2 sites)

Ce pôle propose des accompagnements sociaux, juridiques, psychologiques selon les problématiques repérées par la Justice. Véritable outil au service des magistrats du ressort judiciaire des tribunaux de Grande Instance de Nice et de Grasse, les services de ce pôle veillent à garantir aux bénéficiaires des informations sur leurs droits et devoirs tout en les plaçant au cœur du changement de leur situation.

LES DIMENSIONS SOCIALES

- Eclairer la décision du magistrat
- Protéger l'enfant
- Soutenir les victimes
- Accompagner les auteurs d'infractions pénales

LES FORCES

- La pluridisciplinarité des équipes qui composent les services, avec une multitude d'acteurs (professionnels diplômés ou bénévoles), permettent d'analyser les problématiques repérées et d'apporter des solutions,
- Un réseau partenarial important intra association et externe permet de traiter en interne ou de réorienter,
- Des structures et des actions reconnues depuis des décennies sur le département.

MISSIONS

Les services du pôle s'attachent à répondre aux sollicitations judiciaires visant l'accompagnement :

- Des mineurs et des familles dans le cadre de la protection de l'enfance,
- Des auteurs d'infractions pénales au travers de la mise en œuvre des mesures ordonnées,
- Des victimes d'infractions pénales.
- Des victimes du terrorisme

CONTACTS

DIRECTION DU PÔLE



Mme Elodie PENNET-DALLOZ

Directrice du pôle

2, rue Arson - 06300 NICE

Tél.: 04 92 00 36 36

Fax : 04 92 00 36 39

E-mail : pole.socio-judiciaire@montjoye.org

ENCADREMENT DU PÔLE

Mme Keltoum KOHIL

(A.E.M.O. - Secteur Nice Centre)

Mme Delphine COURTONNE

(A.E.M.O. - Secteur Cagnes-sur-Mer)

Mme Sylvie TONINI

(A.E.M.O. - Secteur Menton)

M.Claude PIAZZON

(A.E.M.O. - Secteur Grasse)

Mme Stéphanie DEVROE

(S.I.E. - SERVICE D'INVESTIGATION
EDUCATIVE, AIDE AUX VICTIMES,
ALTERNATIVE)

Mme Samira ADDA

(AIDE AUX VICTIMES, ESPACE
INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT)

IMPLANTATION TERRITORIALE



Créé le 1^{er} septembre 2011, le PÔLE SOCIO-JUDICIAIRE se compose de 4 services :

- Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)
- Service d'Investigation Educative (SIE)
- Aide aux victimes
- Alternative

Répartis sur 16 sites et dans 9 villes des Alpes Maritimes, les 4 services du pôle habilités par le Ministère de la Justice interviennent auprès des publics concernés, sous mandat de l'institution judiciaire, pour mener à bien des missions de service public.

Grasse (1 site) – Cannes (1 site) – Vallauris (1 site) – Antibes (2 sites) – Cagnes-sur-Mer (1 site) – Saint -Laurent-du-Var (1 site) – Nice (6 sites) – Carros (1 site) – Menton (2 sites)

DÉFINITION

L'action éducative en milieu ouvert est une mesure ordonnée par un juge des enfants, dès lors qu'après un signalement d'enfant en danger, il estime que « la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur sont en danger ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ».

Cette mesure de protection prévoit des actions éducatives menées auprès de l'enfant et de sa famille, sans que l'enfant lui soit retiré. Le juge confie cette mesure à une association habilitée par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et le Conseil départemental.

Le service d'Action Educative de Milieu Ouvert est chargé d'apporter aide, conseil et assistance éducative aux familles afin de les aider à surmonter les difficultés matérielles ou morales rencontrées, de veiller au bon développement de l'enfant. Le service rend compte de cette évolution au juge des enfants et au Conseil départemental.

EVÉNEMENTS ET PROJETS

- Très forte augmentation d'activité et création d'une liste d'attente de report de la mise en œuvre de l'AEMO renforcée
- Mise en place des groupes de participation des bénéficiaires
- Participation aux dispositifs transversaux : lutte contre le décrochage scolaire, dispositif AESF, insertion des 16/21 ans
- Poursuite des rencontres avec le SIE auprès des MSD
- Mise en place d'un comité de suivi de la Démarche Qualité pour l'AEMO et le SIE.

PERSPECTIVES

Les projets 2017 du service AEMO porteront en priorité sur :

- La réactualisation du projet de service AEMO et la mise en place de groupes de travail pour améliorer les pratiques professionnelles (le placement, la visite à domicile).
- La promotion de la santé et le développement des partenariats
- La valorisation du partenariat sur le territoire : prendre en compte le schéma départemental du Conseil Départemental 06 (analyse du territoire, besoins sociaux et orientations), valoriser la participation des professionnels à des réseaux
- La prise en compte de façon formelle des plaintes des familles, travailler sur la mutualisation de répertoires, mettre en place un classeur de textes de références sur les équipes
- L'élaboration du Projet Personnalisé pour l'Enfant est à travailler en liens étroits avec les services de l'association.

LES CHIFFRES EN 2016

- La moyenne des mesures suivies en file active sur l'année 2016 est de **880 mesures** (852 mesures en 2015), soit un taux d'activité de **102%** sur l'année (94% sur 2015).
- La légère majorité des mineurs suivis en AEMO sont des garçons, à 53%.
- La tranche d'âge majoritaire se situe entre 11 et 15 ans, à 34%

AEMO

- Le profil moyen d'un mineur suivi en AEMO est un garçon entre 11 et 15 ans (à 33%)
- 82% des mesures se situent entre 0 et 3 ans dont plus de la moitié (67%) se situe entre 0 et 2 ans.

La dotation globale pour l'année 2016 est de 297 680 journées.

Cette année, le service a réalisé 300 985 journées (286 224 journées en 2015, 263 537 journées en 2014, 283 964 journées en 2013, 300 733 journées en 2012, 276 335 journées en 2011) :

- > **299 324 journées** pour le département des Alpes-Maritimes,
- > **1661 journées** réalisées hors département.

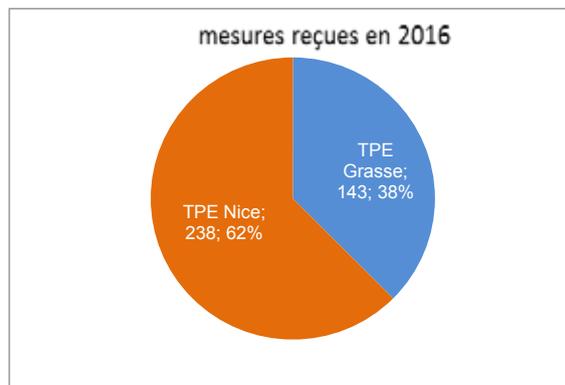
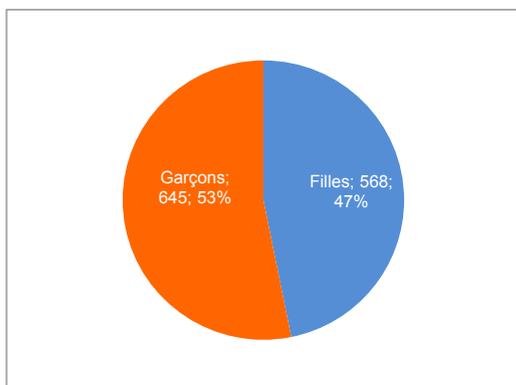
Sur l'année 2016, le service d'AEMO a reçu 381 nouvelles mesures et 346 mesures ont pris fin (sorties). 74 mesures de moins qu'en 2015 et 6 mesures sorties de plus en 2016 par rapport à 2015.

EFFECTIFS ET NOMBRE DE PUBLICS

Effectif moyen de 53,88 ETP

1213 mineurs suivis (1171 en 2015, 1101 en 2014)

Répartition par âge du public accueilli en 2016



REPARTITION PAR TERRITOIRE DU SERVICE AEMO DES MESURES SUIVIES EN 2016



AIDE AUX VICTIMES

DÉFINITION

Accueil, écoute, information et accompagnement des personnes victimes d'infraction pénale, à tous les stades de la procédure.

Le service d'AIDE AUX VICTIMES (S.A.V.) de l'association Montjoye accompagne les personnes reconnues par la Justice comme victimes de situations violentes, d'accidents et d'autres traumatismes. Les personnes victimes bénéficient d'un soutien juridique et psychologique (gratuit et confidentiel) sur les différents lieux de permanence d'accueil, ouvert à tous : informations sur les droits, orientation et aide dans les démarches, soutien psychologique...

Le service offre plusieurs points d'accueil sur le département des Alpes-Maritimes et notamment le Bureau d'Aide aux Victimes du Tribunal de Nice.

Toute personne qui s'estime victime d'une infraction peut solliciter un rendez-vous et bénéficier d'un accompagnement, et ce à tout moment, en dehors de toute action judiciaire ou dans le cadre de celle-ci (en amont du dépôt de plainte, au long de la procédure qui la concerne et jusqu'à l'aboutissement du processus éventuel d'indemnisation). L'objectif est de favoriser l'expression de la victime, de la soutenir dans un processus de réparation, en l'aidant à faire valoir ses droits.

EVÉNEMENTS

- La prise en charge en urgence des victimes de l'attentat du 14 Juillet et l'ouverture de l'espace Information et Accompagnement le 8 août
- Poursuite du partenariat avec le SPIP dans le cadre de la mise en œuvre du programme CAIRN
- Augmentation du temps de travail de la secrétaire (50 à 80 %)
- Elaboration d'un projet d'accompagnement des victimes en audience
- Elaboration de l'enquête de satisfaction – 1^{er} volet : l'accueil
- Intervention du SAV MONTJOYE en collaboration avec le CDAD 06 et le CD 06 dans le cadre de la journée des seniors organisée à Menton

PROJETS

- L'accompagnement des victimes en audience
- La réflexion de l'équipe et l'élaboration d'une proposition de projet dans le cadre de l'EVVI.
- La poursuite des rencontres partenariales et la création de permanences au sein de l'EIA
- La finalisation de l'enquête de satisfaction, Phase 2 : « L'accompagnement »

En 2017, nous renforcerons aussi les liens entre l'aide aux victimes traditionnelle et l'EIA en créant des groupes de parole de bénéficiaires.

Nous envisageons, à la demande du Parquet, la création d'un Bureau d'Aide aux Victimes dédié aux mineurs.

Par ailleurs, l'aide apportée aux entreprises par le soutien des salariés victimes de traumatismes externes restera aussi l'un de nos axes de développement, conformément au Projet Associatif.

LES CHIFFRES EN 2016

Le service d'Aide aux Victimes (S.A.V.) traditionnel

1956 victimes ont été accompagnées (1648 en 2015, 1549 en 2014) dont 1693 nouvelles victimes d'infractions pénales et 29 Dossiers civils

9 permanences sur le SAV. La très grande majorité des entretiens (**2049** plus 13 dans le cadre civil) a lieu au BAV du TGI de Nice.

Les personnes accueillies sont des femmes pour 54,8 % d'entre elles et se situent prioritairement dans la tranche d'âge 36 -45 ans.

La police et le parquet sont les principaux prescripteurs.

L'Espace Information Accompagnement

Au 31/12/2016, l'association Montjoye avait reçu **1332 personnes**.

Nous avons accompagné près de 249 proches de personnes décédées.

En moyenne 115 personnes ont été reçues chaque semaine à l'EIA et environ 450 par mois.

Nous avons aidé à la constitution de près de 470 dossiers FGTI.

Nous avons procédé à :

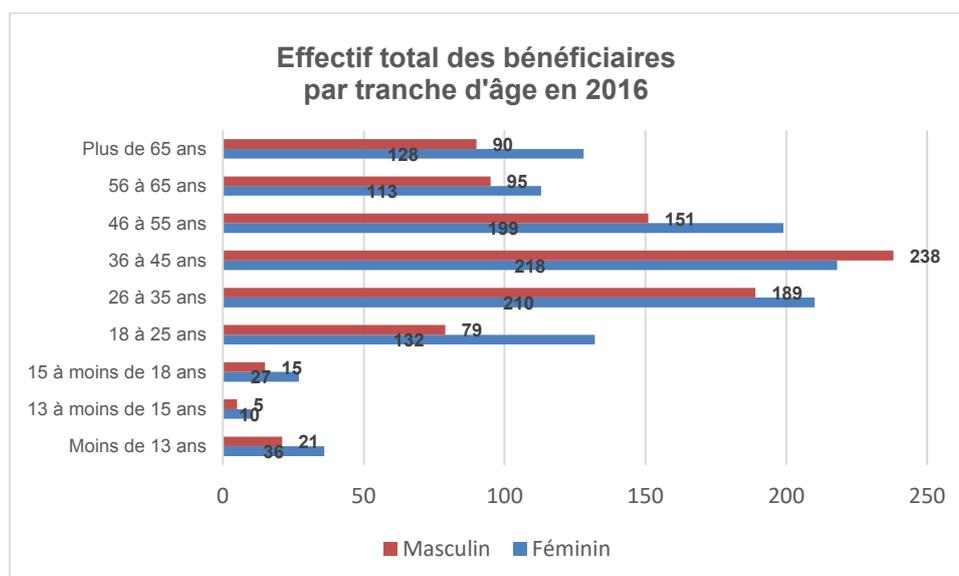
- > 2390 entretiens à caractère juridique
- > 1239 entretiens avec nos psychologues
- > 186 entretiens avec notre assistante sociale

EFFECTIFS EN 2016

Effectif moyen 8,46 ETP

3288 victimes accompagnées

Répartition par âge du public accueilli pour le SAV.



ALTERNATIVE

En 1983, l'association Montjoye a souhaité apporter une réponse d'utilité sociale au travers de l'accompagnement des auteurs d'infractions pénales et la mise en œuvre des mesures pénales. En 1985, le Tribunal de Grande Instance de Nice donnait à l'association Montjoye une habilitation pour procéder aux enquêtes sociales rapides et aux enquêtes de personnalité.

Le Service ALTERNATIVE met en œuvre des missions alternatives aux poursuites, ou à la détention provisoire, confiées, par les magistrats des instances pénales avant tout prononcé d'une peine par la juridiction de jugement.

Dans le cadre des mesures d'investigation, ces missions permettent aux magistrats de disposer d'informations fiables et précises sur les mis en cause, de garantir la représentation en justice d'une personne poursuivie ou mise en examen, et de contribuer à son insertion sociale et professionnelle ainsi qu'au maintien des liens familiaux.

Les intervenants socio-judiciaires accompagnent les auteurs d'infractions, dans une démarche de prise de conscience et de réflexion à l'égard d'actes qui leur sont reprochés afin d'éviter la récidive.

Les mesures d'investigation visant à aider le magistrat dans la prise de décision

- **Enquête Sociale Rapide (ESR)** dans le cadre de la Permanence d'Orientation Pénale (POP) : synthèse de données d'ordre matériel, familial et social et de propositions de mesures propres à contribuer à l'insertion sociale des personnes déférées : possibilités d'hébergement, stages de formation professionnelle, prises en charge sociale ou médico-sociale... Cette mesure a pour objectif de favoriser le prononcé des mesures alternatives à l'incarcération.
- Mesure d'investigation approfondie, **l'enquête de personnalité** retrace la trajectoire de vie d'une personne (auteur ou victime) en tentant de mettre en évidence les éléments la caractérisant au sein de son environnement familial, professionnel et social. Elle éclaire la justice sur les lignes dominantes de sa personnalité ainsi que son évolution au fil de son parcours.

LES MESURES ALTERNATIVES À LA DÉTENTION PROVISOIRE

Le contrôle judiciaire socio-éducatif est une mesure qui associe un cadre judiciaire à un accompagnement personnalisé visant la prévention de la récidive. C'est une voie intermédiaire entre la détention et la liberté. Cette mesure permet de laisser en liberté avant jugement un mis en cause en l'astreignant à rendre compte régulièrement de sa situation auprès d'un contrôleur judiciaire chargé d'assurer son accompagnement, de la date de sa mise en examen jusqu'à celle de son jugement dans le but d'éviter l'incarcération.

LES MESURES ALTERNATIVES AUX POURSUITES

Dans le cadre de son pouvoir d'appréciation de l'opportunité des poursuites, le Procureur de la République peut, directement ou par l'intermédiaire d'un délégué, mettre en œuvre des mesures alternatives aux poursuites :

- **La médiation pénale** permet de rechercher une solution, grâce à l'intervention d'un tiers, à un conflit né d'une infraction pénale. Le Médiateur, mandaté par le Procureur, convoque les parties et tente de parvenir à une solution amiable entre les protagonistes. En cas d'échec de la médiation, c'est au Procureur de décider des suites de l'affaire.

- **Le stage de citoyenneté** consiste à rappeler les valeurs républicaines de tolérance et de respect de la dignité humaine sur lesquelles est fondée la société en favorisant une méthode participative. Une prise de conscience des actes infractionnels posés par les mis en cause est recherchée pour éviter la récidive.
- **Le stage de responsabilité parentale** : vise à protéger les droits des enfants et des conjoints face à la défaillance des personnes quant à leurs devoirs (paiement des pensions alimentaires, bienveillance, etc.)

EVÉNEMENTS ET PROJETS

- Poursuite du projet CAIRN : 2 sessions en 2016
- Augmentation importante de l'activité notamment en matière de médiations pénales
- Validation du projet de service
- Poursuite de l'engagement fort des bénévoles.

PERSPECTIVES

- La réflexion collective autour de la modification du stage de citoyenneté avec l'intégration d'un module relatif à la lutte contre les discriminations
- L'augmentation de l'activité des mesures de médiations particulièrement
- la mise en œuvre de mesures de justice restaurative.

LES CHIFFRES EN 2016

Le public pris en charge au sein du service Alternative dépend majoritairement du Ressort judiciaire de Nice.

711 enquêtes sociales rapides

15 enquêtes de personnalité dont 11 reçues en 2016

60 contrôles judiciaires dont **35 reçus en 2016**

57 médiations pénales ordonnées en 2016

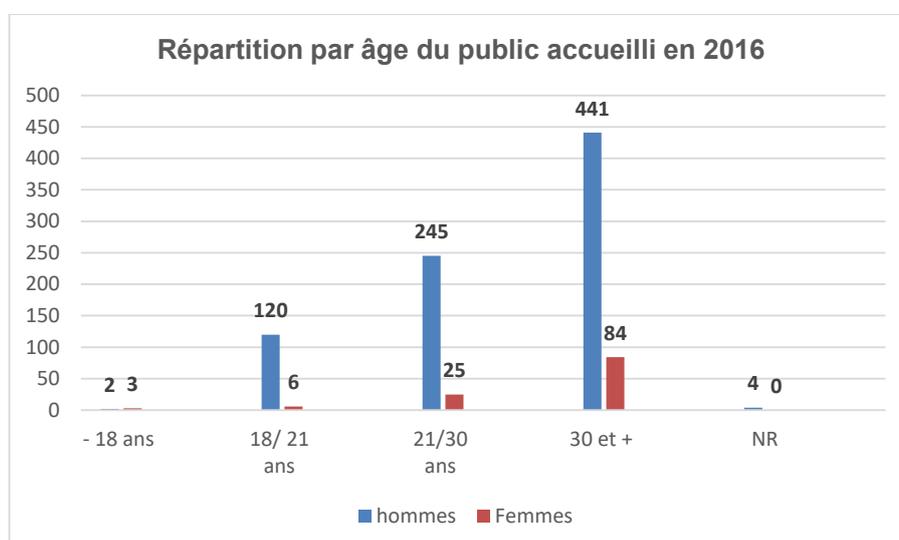
2 stages de Responsabilité Parentale – 16 stagiaires

2 stages de citoyenneté pour 20 bénéficiaires (Le nombre de bénéficiaires correspond au nombre de personnes reçues dans le cadre du stage de citoyenneté au cours de l'année 2016, et inclut les bénéficiaires n'ayant pas mené à terme le stage).

EFFECTIFS ET NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES

Effectif moyen de 3,66 ETP.

931 personnes accueillies dont une personne morale.



SERVICE INVESTIGATION ÉDUCATIVE

La Mesure Judiciaire d'Investigation Educative (MJIE) consiste en une évaluation sociale, éducative et psychologique des conditions de vie et d'éducation de mineurs à la demande du juge des enfants. Cette mesure judiciaire a pour objectif d'aider le magistrat dans sa prise de décision en lui apportant les éléments d'analyse pluridisciplinaire de la situation. Elle consiste également à soutenir la famille et le mineur tout en recherchant et en analysant les éléments éventuels de danger.

Les éléments investigués sont :

- La situation matérielle et morale de la famille
- La personnalité du mineur
- Les conditions dans lesquelles vit et est élevé l'enfant
- Son caractère et ses antécédents
- Sa fréquentation scolaire et son attitude à l'école
- La capacité de la famille et celle de l'enfant à retrouver des conditions de vie stables
- La mesure d'accompagnement qu'il y a lieu de prendre éventuellement, dans l'intérêt de l'enfant.

Les intervenants sociaux se rendent à domicile et auprès des institutions partenaires (scolaires, sociales, hospitalières, etc.). L'expérience montre qu'une investigation de qualité permet souvent à la famille de s'approprier la manière d'envisager ses propres difficultés et ainsi de s'appuyer sur ses ressources afin de trouver les réponses adéquates à la situation. Enjeu majeur de la MJIE, ce processus de valorisation des capacités parentales et familiales a pour but, s'il y a lieu, de faciliter les interventions éducatives ultérieures, judiciaires ou administratives (mesures éducatives en milieu ouvert, mesures de placement, mesures éducatives à domicile).

ÉVÉNEMENTS ET PROJETS

La formation des professionnels : radicalisation, prostitution, interculturalité, toxicomanie... Des professionnels du SIE ont pu bénéficier de la formation radicalisation dispensée par la PJJ.

L'équipe a continué à profiter d'un accompagnement visant l'analyse des pratiques par le Cabinet Sud Performance en 2016. Cet accompagnement se poursuivra en 2017.

Démarche qualité : mise en œuvre du PAC et Evaluation externe en mai 2017 par le cabinet ABAQ
Réactualisation du projet de service effectuée en 2016 et mise en place d'un nouveau livret d'accueil et règlement de fonctionnement.

LES CHIFFRES EN 2016

225 mineurs ont bénéficié d'une M.J.I.E (222 en 2015)

153 ont vu la mesure arriver à échéance en 2016

104 ordonnances (153 mineurs) en 2016, comptabilisées comme suit :

- 68 pour le T.P.E de Nice
- 85 pour le T.P.E de Grasse

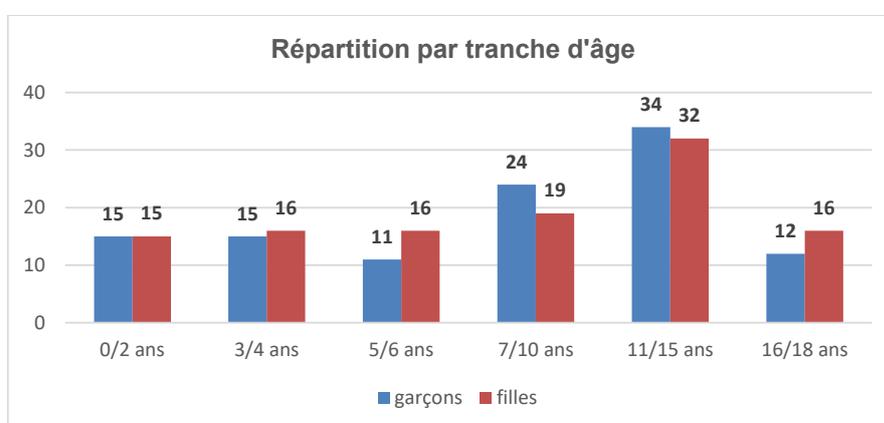
Dont 24 ordonnances de délégation de compétence

EFFECTIFS ET NOMBRE DE PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

Effectif moyen de 6,31 ETP

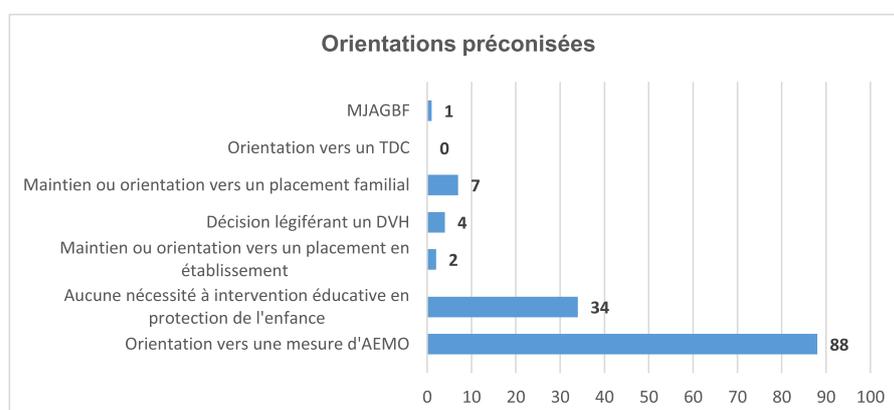
153 mineurs, 83 filles et 70 garçons

Répartition des bénéficiaires en 2016



En 2016, les préconisations ont été les suivantes :

- Décision légiférant un droit de visite et d'hébergement : **4 mineurs**
- Orientation vers un tiers digne de confiance : **0 mineurs**
- Orientation vers une mesure A.E.M.O : **88 mineurs**
- Maintien ou orientation vers un Placement familial : **7 mineurs**
- Maintien ou orientation vers un Placement en Etablissement : **2 mineurs**
- Aucune nécessité à intervention éducative en protection de l'enfance : **34 mineurs**
- Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF) : **1 mineur**



PÔLE ENFANTS CONFIÉS

Créé le 1^{er} janvier 2013, le pôle ENFANTS CONFIÉS se compose de 2 services :

- Réseaux d'Établissements et Lieux d'Accueil Nouveaux à Caractère Éducatif et Social – RELANCES
- Services d'Accueil Familial Renforcé et d'Accompagnement Médiatisé 06 – SAFRAM 06

Placement d'enfants en structures d'hébergement ou en familles d'accueil et Placement éducatif à domicile.

Le pôle accompagne les familles dans la restauration ou la redécouverte du lien parental la mise en œuvre d'actions éducatives. La très grande proximité due au partage du quotidien des enfants permet aux équipes éducatives et sociales de tisser un lien particulier avec les enfants accueillis, comme avec leurs familles. La prise en charge éducative des jeunes est renforcée par un travail de soutien à la parentalité et un accompagnement professionnel des familles d'accueil.

TEMOIGNAGE D'UNE BENEFICIAIRE...



Je peux dire moi, Mlle X, ancienne enfant placée à Montjoye que l'équipe de RELANCES, m'ont apporté un sentiment de sécurité au sein de leur foyer, ils m'ont aidé à grandir, à prendre beaucoup de maturité par rapport à mon parcours professionnel, à la vie, mais aussi face à mes problèmes à la maison. Ils ont été tous des piliers pour moi pendant cette longue période de placement et je leur en suis reconnaissante. Ce qui a pu beaucoup me manquer pendant mon placement, c'était de pouvoir sortir dans le village voir des amis du collègue quand je le voulais, il fallait toujours demander à l'avance, faire des autorisations c'était nul pour moi. La liberté était restreinte je trouve, mais après j'ai pu comprendre pourquoi. Aujourd'hui je suis en formation d'aide-soignante après avoir eu mon baccalauréat professionnel l'année dernière dans la filière de "L'accompagnement, soins et service à la personne, au lycée les palmiers. Les éducateurs m'ont aussi beaucoup orienter car j'étais un peu perdue parfois dans le choix de ce que je voulais faire plus tard, ils ont été là pour moi, pour m'orienter et faire les bons choix. Je vous dis MERCI et un gros bisous à toute l'équipe. »

CONTACTS

DIRECTION DU PÔLE



M. Alain LOMBART

Directeur du pôle

1, avenue des Chênes

06800 Cagnes-sur-Mer

Tél.: 04 92 09 01 95 - **Fax** 04 92 09 5 38

Email : pole.enfants-confies@montjoye.org

ENCADREMENT DU PÔLE

Dominique FOUCHENNERET

(RELANCES - SAFRAM 06)

Mme Edith PELARD

(RELANCES 3A)

M. Amor BENBRAHIM

(RELANCES Corniche et Atelier)

Mme Moktaria MEBARKI

(RELANCES Escarène)

Mme Anne Claire BILLIER

(SAFRAM 06)

Mme Marlène LAROUQUIE

(SAFRAM 06)

Mme Roselyne AMENDOLA

(SAFRAM 06)

IMPLANTATION TERRITORIALE



Créé le 1^{er} janvier 2013, le PÔLE ENFANTS CONFIÉS se compose de 2 services :

- Réseaux d'Établissements et Lieux d'Accueil Nouveaux à Caractère Éducatif et Social – RELANCES
- Services d'Accueil Familial Renforcé et d'Accompagnement Médiatisé 06 – SAFRAM 06

Les 2 services du pôle sont répartis sur 5 sites et dans 3 villes des Alpes-Maritimes :

Cagnes-sur-Mer (2), Nice (2), L'Escarène (1).

RELANCES

Accueil de fratries (garçons et filles de 3 à 18 ans) dont la situation familiale particulière nécessite un hébergement en dehors de leur cadre familial ou une prise en charge spécifique. L'hébergement est permanent, séquentiel ou modulable : Petites unités collectives (Unité de L'ESCARENE, Unité de la CORNICHE) et Familles d'accueil (Unité 3A), Hébergement à domicile : Placement éducatif à domicile avec soutien individualisé (Unité 3A)

L'action éducative se veut aussi complète que possible, touchant tous les aspects de la vie au **quotidien**. Les travailleurs sociaux sont présents auprès des jeunes pour leur offrir un cadre matériel et humain susceptible de leur procurer la sécurité et les repères indispensables à leur **intégration sociale**. L'objectif final est de donner aux jeunes un cadre de vie stable et cohérent afin de les amener progressivement vers leur propre **autonomie**. La prise en charge éducative des jeunes est également renforcée par un travail d'aide à la parentalité et un soutien des familles d'accueil. Depuis 2014, un dispositif **ATELIER** a été développé au sein de l'établissement. Son objectif principal est de travailler sur l'insertion et la citoyenneté des jeunes à partir de 16 ans (voire avant, pour les jeunes en décrochage scolaire) et jusqu'à 21 ans. Les familles des enfants accueillis peuvent bénéficier d'une **aide spécifique** de ce service dans le cadre du Projet personnalisé éducatif.

EVÉNEMENTS ET PROJETS

- Passage d'une capacité de 67 à 63 conformément au CPOM signé au 01/01/2015
- Décroissance du nombre d'enfants pris en charge chez des assistants familiaux (2 enfants au 31/12/2016) plus rapide que la décroissance prévisionnelle prévue dans le cadre du CPOM fixée à 8
- Orientation de moins en moins de fratries au bénéfice de situations individuelles
- Fermeture progressive de notre unité « Appartements » déjà amorcée l'année précédente
- Le service 3A de Relances a participé à l'élaboration du référentiel, dans un premier temps, et du cahier des charges du Placement à Domicile en lien avec le Conseil Départemental et les autres associations du territoire
- Le service PEAD, victime de son succès, affiche toujours une liste d'attente
- Les orientations des Territoires 4 ,5 et 6 des MSD du Conseil Départemental représentent 90% des enfants suivis
- Diminution du temps administratif et des services généraux.

LES CHIFFRES EN 2016

- 22 649 journées
- Taux d'occupation de l'établissement : 98,23%
- 33 enfants admis, 34 enfants sortis
- 50% des sorties du dispositif RELANCES n'ont nécessité aucun suivi
- 418 nuitées d'accueils d'urgence dont 278 nuitées d'accueils de repli d'urgence concernant 10 enfants - 132 nuitées pour les accueils d'urgence externes pour 8 enfants.

EFFECTIFS ET PUBLICS

Un effectif moyen salarié de 54,09 ETP

L'effectif total accueilli est de 91 jeunes sur l'année, soit 45 filles pour 46 garçons



Ils s'étaient donnés rendez-vous dans 10 ans !

Enfants, parents, professionnels de l'Association Montjoye et partenaires sont venus nombreux à la Maison de L'Escarène ce 29 juin afin d'en célébrer la dixième année d'existence, dans une ambiance festive et conviviale grâce aux efforts et à l'implication de toute l'équipe de l'Escarène et de bénévoles que l'on ne peut que féliciter.

En effet, il y a maintenant 10 ans, en présence de Monsieur Eric Ciotti, l'Association Montjoye inaugurait la Maison d'Enfants. Comme l'a rappelé Monsieur DONADEI, maire de l'Escarène, ce projet de Maison d'Enfants a été difficile à concrétiser compte tenu de la crainte des riverains. Il a ajouté : « accueillir la différence c'est être au-dessus de toutes les peurs ». Monsieur LOMBART, Directeur du Pôle Enfants Confiés, a rappelé l'histoire de la Maison d'Enfants de l'Escarène, dont l'origine se situe en 1980, avec l'ouverture du

Foyer Jean Capietto qui permettait l'accueil de 18 garçons de 14 à 18 ans. Cette fête des « dix ans » s'est déroulée en trois temps : une première partie officielle avec un lunch préparé par les jeunes, l'éducateur technique et le cuisinier. Dans l'après-midi, avec les familles, les enfants ont pu profiter de nombreuses animations : maquillage, graff, karaoké animé par Pierre Brunet, « blind test » animé par Jean Emmanuel et diffusion d'un enregistrement de chants par les enfants. Un lâcher de ballons a été effectué symbolisant le nombre de mineurs accueillis depuis 10 ans. Certains parents ont participé activement aux festivités en chantant eux aussi. Pour clore cette belle journée d'anniversaire, Guy, Eric et quelques invités nous ont offert un magnifique concert. Rendez-vous donc dans 10 ans !

Jonathan FABRIKANT
Educateur spécialisé au SAFRAM06



SAFRAM 06

Fort de son expérience reconnue en protection de **l'enfance**, l'association Montjoye a été retenue pour la reprise de ce service. Celle-ci devient effective au 1^{er} octobre 2005 avec la création du Service d'Accueil de placement familial Diversifié (SAFD). La capacité d'accueil du service passe de 48 à 70 enfants. En 2014, le **Conseil général** reprend en direct la gestion des **assistantes familiales** impliquant pour l'association, une réadaptation de la prise en charge éducative et des modalités de fonctionnement dans le cadre d'un partenariat rapproché avec le Conseil général des Alpes-Maritimes. Le SAFD devient alors **SAFRAM 06**.

SAFRAM 06 PROPOSE :

- Accompagnement renforcé familial de mineurs (0 à 18 ans) placés en familles d'accueil par voie judiciaire ou administrative
- Soutien à la famille d'accueil
- Médiatisation de rencontres avec la famille naturelle assurées par une équipe pluridisciplinaire.



L'année 2016 s'est inscrite dans la continuité de 2015, nous sommes dans des constats similaires. A savoir, une dégradation des problématiques familiales dans les situations accueillies par le SAFRAM 06, par conséquent une dégradation psychique des problématiques des enfants placés accueillis chez des assistants familiaux.

L'orientation vers le soin (suivis pédopsychiatriques et/ou thérapeutiques vers les CMP ou les praticiens libéraux, demande d'hospitalisation, orientations vers la MDPH...) s'est densifiée en matière de demandes de prise en charge mais les réponses obtenues ne sont pas toujours en adéquation à nos attentes en termes de délais et/ou de fréquence. Cette augmentation significative des prises en charge est également à mettre en lien avec la nette diminution des durées de prise en charge au SAFRAM et la nécessité d'un ancrage, d'une continuité dans le soin en dehors du lieu de placement.

Nous pouvons relever que les troubles massifs de l'attachement manifestes chez les enfants ou adolescents confiés sont de plus en plus complexes à accompagner, soutenir et étayer et ce, quel que soit les professionnels (assistants familiaux, travailleurs sociaux et soignants...). Faute de disponibilité ou par de manque de compétence à la spécificité de ces accueils et de ces problématiques, la réorientation d'un lieu d'accueil à un autre et le déplacement de ces jeunes d'un dispositif à l'autre, est souvent à la clé, perpétuant ainsi la spirale des ruptures de liens. »

Sonia COUDERC, Aurore HENDRICX, France VERNEUIL
Psychologues au SAFRAM06

EVÈNEMENTS ET PROJETS

- Poursuite de la montée en charge du service
- Nombre important de médiation parents enfants
- Suppression du bilan de mi mesure lors du comité de suivi en septembre 2016
- Poursuite de la mission de délégation régionale de l'Association Nationale des Placements Familiaux Groupe Grand Sud
- Réalisation d'un questionnaire sur les pratiques professionnelles auprès des principaux partenaires
- Réalisation d'un questionnaire de satisfaction auprès des familles naturelles des enfants bénéficiaires.

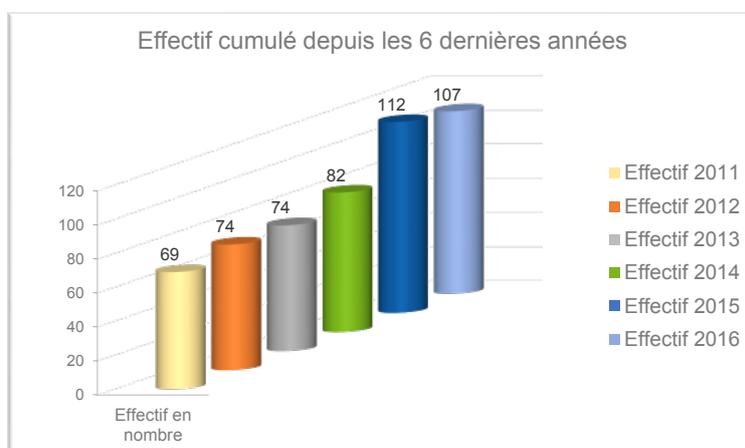
LES CHIFFRES EN 2016

- Le taux d'occupation de l'établissement est de 96,96%.
 - > 19 enfants ont intégré le service,
 - > 23 enfants ont quitté le service.
- La moyenne d'âge des enfants accueillis est de 10 ans.
- 107 enfants accueillis – dont 57 enfants ont entre 6 mois et 10 ans et 50 entre 11 et 18 ans.
- 64 enfants bénéficient d'un suivi externe, majoritairement en Centre Médico Psychologique.
- Les raisons évoquées pour une orientation vers le SAFRAM sont :
 - > Placement long terme et complexe pour l'enfant : compréhension de son histoire, lien avec sa fratrie et accompagnement dans les différents changements
 - > Nécessité de tiers entre l'assistante familiale et les parents.
 - > Soutien et accompagnement spécifique auprès de l'assistante familiale au regard de la problématique de l'enfant.
 - > Médiatisation des relations parents-enfants dans le cadre de l'Espace rencontre du SAFRAM et accompagnement et soutien à la parentalité.
- Durant l'année écoulée 117 parents ont pu bénéficier de notre accompagnement ; parmi eux, 15% connaissent des problèmes d'addictions avérées et repérées, et 17,7% parents souffrent de pathologies mentales.
- Au regard de ces problématiques, la caractéristique du travail au SAFRAM06 demeure le maintien du lien parents-enfants, l'accompagnement dans le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant placé et l'accompagnement de la famille dans les droits octroyés par le magistrat.

EFFECTIFS ET PUBLICS

Un effectif salarié moyen de 16,71 ETP

L'effectif total accueilli est de 107 enfants dont 61 garçons et 46 filles



PÔLE SOCIAL ET ÉDUCATIF

Créé le 1^{er} janvier 2012, le PÔLE SOCIAL & ÉDUCATIF se compose de 5 services répartis sur 20 sites dans 11 villes des Alpes-Maritimes :

- Action Éducative à Domicile / AED
- Espace Rencontre Parents – Enfants / ERPE
- Foyer de Jeunes Travailleurs – Résidence sociale et Centre Ressources / ESPACE SOLEIL
- Prévention et Actions Spécialisées de Soutien et d'Aide aux Jeunes / PASSAJ
- Centre de Formation Montjoye Méditerranée / CF2M

Grasse (1) – Cannes (1) – Vallauris (1) – Antibes (2) – Cagnes-sur-Mer (2) – Vence (1) – Saint-Laurent-du-Var (1) – Nice (7) – Carros (1) – Beausoleil (2) – Menton (1)

Le PÔLE SOCIAL & ÉDUCATIF a pour mission de favoriser une cohérence éducative et sociale en offrant des actions de médiatisation et de soutien aux parents et aux enfants, des actions d'accompagnement éducatif, de soutien à la parentalité et de prévention spécialisée. Ce pôle assure aussi des missions d'insertion professionnelle par la formation et l'accès au logement. La mission de ce pôle est soutenue par deux grands principes : l'insertion citoyenne et le vivre ensemble. Les 5 services du pôle social et éducatif trouvent leur cohérence dans un accompagnement consenti par les bénéficiaires. Ce consentement est capital.

Le PÔLE SOCIAL & ÉDUCATIF a pour rôle d'apporter un accompagnement préventif pour la protection des enfants et l'insertion : soutien à la fonction parentale, travail de rue, prévention spécialisée, insertion sociale et socio professionnelle, formation (bas niveau de qualification), accompagnement vers une vie autonome et indépendante (budget, santé, logement, emploi).

LES ACCOMPAGNEMENTS DES PROFESSIONNELS EN AED

Les accompagnements qui sont mis en œuvre par les professionnels en AED, sont définis préalablement en accord avec les parents, avec les intervenants sociaux des Maisons des Solidarités Départementales ou dans un second temps, avec les intervenants en AED lorsque l'action éducative est renouvelée.

Les accompagnements ainsi déterminés sont inscrits dans un contrat signés par les parents sous forme d'autant d'objectifs orientant les futures actions que les professionnels proposeront aux familles.

Si une mesure d'AED s'adresse directement aux enfants, les objectifs d'accompagnement ont pour pilote principal le soutien aux parents permettant en retour la protection de leurs enfants. L'amélioration des relations parents enfants reste un objectif constant du travail des professionnels du service.

Les accompagnements sont de nature éducative et préventive, avec une spécificité

d'aide basée sur des processus du changement de la dynamique familiale. Des actions peuvent être conduites concomitamment dans la sphère sociale ou de la vie quotidienne ; il s'agit d'Accompagnements en Economie Sociale et Familiale (AESF).

En 2016, L'ensemble des objectifs d'accompagnement sollicités par les parents a été regroupé dans 7 grandes thématiques, (chronologiquement) :

Soutenir les parents (21%) reste l'objectif le plus sollicité de la part des familles, autant que des intervenants des MSD qui orientent vers le service.

Le second souhait est en lien direct avec le premier : **médiatiser les relations et la cohésion familiale (19%)**.

Plus spécifiquement, **l'insertion scolaire et**

professionnelle des enfants (17%) semble un souci majeur des parents.

L'espace de parole (10%) que crée l'intervention en AED, autant que le vecteur d'une **ouverture vers l'extérieur de la cellule familiale (10%)**, sont également des préoccupations mises en avant.

L'accompagnement en économie sociale et familiale, s'il ne représente que **8%** des objectifs soulignés dans les demandes d'intervention en AED, se révèle bien plus important au cours de la mesure.

Enfin, **le respect des règles et des limites** ne représentent qu'environ 5% des demandes d'intervention. En cela, on note bien que la mesure administrative se distingue de la mesure judiciaire (AEMO) qui est, elle, plus axée sur de tels objectifs.

CONTACTS

DIRECTION DU PÔLE



Mme Nadine PARANIER

Directrice du pôle

ZAC Parc d'activité des Travaux

Chemin des Travaux - 06800 Cagnes-Sur-Mer

Tél.: 04 92 02 44 85 - Fax 04 92 02 44 21

Email : pole.social-educatif@montjoye.org

ENCADREMENT DU PÔLE

Gilles MONTANARO
(AED)

Juan GREGO
(AED)

Clara ABRUDEANU
(CF2M)

Nadine PARANIER
(ERPE)

Mortal YAHY
(PASSAJ)

Audrey SCAIOLA
(ESPACE SOLEIL)

Jean-François SENEMAUD
(ESPACE SOLEIL)

AED

DÉFINITION

Le service AED a été créé en juin 2004 et fait suite à une réponse favorable de l'appel à projet émis par le Conseil départemental des Alpes-Maritimes en Juin 2003, relatif à la mise en œuvre d'une prestation d'aide aux familles se substituant aux mesures administratives d'**Action Educative en Milieu Ouvert**. Le service intervient sur l'ensemble du département et s'est organisé en groupes territoires d'intervention : un groupe territoire Ouest, un groupe territoire Centre et un groupe territoire Est.

Le service AED propose des **accompagnements éducatifs** pour un **soutien aux parents** confrontés à des "difficultés éducatives, psychologiques ou matérielles avec leurs enfants, risquant de mettre en danger leur **santé**, leur **sécurité**, leur **moralité** ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social". Conduits à la demande du service Enfance, Jeunesse et Parentalité du Conseil départemental, en accord avec les parents, les objectifs d'accompagnement sont négociés entre les intervenants sociaux des Maisons des Solidarités Départementales et les parents. L'objectif est d'engager une dynamique de changement au sein des familles concernées : visites à domicile, entretiens individuels ou familiaux, accompagnement dans les démarches sociales, actions collectives, lien avec les institutions scolaires, administratives ou de santé.

TEMOIGNAGES

7 adolescents invités à un groupe d'expression « à votre avis »



Âgés de 11 à 15 ans, les jeunes participants ont échangé à bâtons rompus, et avec une certaine gravité, sur l'invitation qui leur était faite par les professionnels du service, à donner leur avis sur : **L'accompagnement éducatif.**

Différents thèmes ont émergé des discussions :

- **Les différentes modalités de rencontres avec l'éducateur** : « *c'est mieux d'être seuls avec l'éducateur, avec les parents on ne peut pas parler – on aimerait être prévenus des Visites à Domicile et des RDV, et ne pas avoir des textos de nos parents la veille ou à la dernière minute* »
- **A la maison, l'entretien avec les parents** : « *Les Visites à Domicile ne respectent pas notre intimité si elle ne sont pas anticipées : chambre pas rangée, on est en pyjama, pas coiffé, et ça nous met mal – les choses ne sont pas dites de la même façon devant les parents que seul avec l'éducateur – le domicile est source de conflit, donc on aborde pas les choses de la même façon dedans et dehors, idem au service, c'est mieux au café – quand on aborde un problème avec l'éducateur et la famille, la discussion reste toute la soirée sur un problème après, et c'est chaud .. on a peur du regard de l'autre dans l'intimité lors des Visite à Domicile – à la maison mes parents parlent comme si j'étais invisible, et me mettent la honte – après l'entretien ça peut encore plus monter en crise à la maison – à la maison c'est moins bien car les parents peuvent entendre ce qu'on dit, c'est mieux de pouvoir parler de manière isolée* »

• A la rencontre de l'éducateur : « au début on a beaucoup d'appréhension mais finalement on voit l'éducateur d'une autre façon et c'est nécessaire – le temps de prendre confiance avec l'éducateur c'est long, il faut le prendre en compte – l'éducateur est là pour nous aider à dépasser ce qui s'est passé avant – on a besoin de faire connaissance, d'un temps important pour ça, besoin de faire confiance

à l'éducateur et qu'il ne répète pas aux parents ce qu'on dit – les entretiens individuels m'ont aidé à voir l'éducateur d'une autre manière, au début nous pensions qu'il allait faire la morale mais au final c'est une personne aidante – on préfère être seul avec notre éducateur »

• Un éducateur ça sert à : « à être aidé, à réfléchir, prendre conscience de certaines choses, à négocier, à faire les choses autrement. Il nous permet de nous poser les bonnes questions, à voir les choses différemment »

AU DÉBUT ON A BEAUCOUP D'APPRÉHENSION MAIS FINALEMENT ON VOIT L'ÉDUCATEUR D'UNE AUTRE FAÇON ET C'EST NÉCESSAIRE

EVÈNEMENTS ET PROJETS

- Poursuite de la mise en place de nouveaux outils suite à l'Évaluation Externe, sous forme de travail participatif, et suivi du Plan d'Amélioration Continue (PAC)
- Poursuite et développement de la participation des bénéficiaires ; groupes d'expression de parents et d'adolescents
- Elaboration avec des parents d'un questionnaire de satisfaction à l'adresse des familles accueillies
- Participation active à l'élaboration de dispositifs transversaux internes à Montjoye.

LES CHIFFRES EN 2016

- 541 enfants – 63% de garçons / 37 % de filles pour 391 familles
- Majorité d'enfants âgés de 11/15 ans (47%) avec une répartition de 65% de garçons et 35% de filles
- 294 enfants sont entrés dans le dispositif (+ 18 enfants par rapport à 2015), et 269 sortent des effectifs. Un taux d'enfants entrants de 54 %, un taux d'enfants sortants de 50 %
- 97 658 journées ont été réalisées. Soient 267 mesures en file active financées
- Moins de journées réalisées en 2016 par rapport à 2015 du fait de la baisse des orientations d'AED Classiques (264) visant à préparer le démarrage des AED Renforcées (36)
- Les mesures sont données pour une durée de 6 mois et renouvelées pour 6 mois dans 86% des cas. La durée moyenne des mesures est de 1 an.

EFFECTIFS ET PUBLICS

Un effectif salarié moyen de 22,29 ETP

Le service est organisé en trois équipes Groupe territoire et a accueilli :

- Au groupe de l'Ouest (pour 5 éducateurs spécialisés) : 36,85 % des mineurs
- Au groupe du Centre (pour 5 éducateurs spécialisés) : 35,01% des mineurs
- Au groupe de l'Est (pour 4 éducateurs spécialisés) : 28,14% des mineurs

CF2M

Au fil des ans, le CF2M a su évoluer, développer des partenariats et se diversifier pour mieux accompagner les **changements de société** et l'évolution des besoins en matière de formation, tout en gardant le cap de **l'amélioration permanente** de la qualité de ses prestations, qualité qui est reconnue par les stagiaires, les **financeurs**, les partenaires et les collectivités locales et territoriales.

Nos missions de formation et **d'accompagnement** se déclinent autour des axes suivants : Accueil des publics salariés pour la formation tout au long de la vie et le maintien dans l'emploi : lutte contre l'illettrisme, remise à niveau, actualisation et approfondissement du socle de connaissances et de compétences professionnelles pour la validation du certificat CLÉA. Nos **formations à destination des salariés** s'accompagnent de conseil à l'entreprise pour l'élaboration des plans de **formation et la construction** de formations en lien avec les besoins identifiés, ainsi que d'une **aide** à la recherche de financements et au montage des dossiers de prise en charge. Le CF2M est Atelier de Pédagogie Personnalisée, label qualité formation reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle.

Accès à l'éducation tout au long de la vie et lutte contre la **fracture numérique**, dans le cadre du Cyberespace de Beausoleil où le CF2M propose des accompagnements en plages horaires élargies (soirées et samedis).

Accès aux **diplômes et aux certifications** : DILF (Diplôme Initial de Langue Française), attestation FLI B1 pour la naturalisation (Français Langue d'Intégration), certification CLÉA.

Dispositifs publics de formation dans le cadre du Plan Régional de Formation Provence Alpes Côte d'Azur.

Actions spécifiques d'innovation pour l'accès à la culture, l'accompagnement à la transition numérique, l'accès à l'emploi et **l'égalité des chances** (Dispositifs « Intégration au féminin », « Intégration Plurielle » et « AGIR », soutenus par la Direction départementale de la cohésion sociale et la Politique de la ville).

L'échange de bonnes pratiques, la recherche action et le **transfert d'innovation** à échelle européenne (Programme ERASMUS + Jeunesse).

TEMOIGNAGE



Convaincus de l'intérêt d'une synergie entre l'accompagnement social pour l'insertion et le milieu économique, nous avons développé, en partenariat avec l'Union des Entreprises de Proximité, le dispositif **AGIR, l'Artisanat pour Générer une Intégration Réussie**. Financé par l'Etat (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), ce dispositif accompagne les publics migrants vers l'apprentissage du français professionnel, vers la découverte des métiers de l'artisanat qui recrutent, vers la rencontre avec des artisans. Pour témoigner de cette action, nous avons donné la parole à notre partenaire, l'U2P 06.

« Cette action, effective depuis plusieurs années sur le territoire des Alpes-Maritimes nous a permis d'évaluer toute sa pertinence.

En effet, nous avons constaté que ce public des apprenants migrants, a exprimé un intérêt très fort pour cette démarche alliant l'apprentissage de la langue française et l'ouverture vers l'extérieur au travers des sessions de sensibilisation au langage professionnel des métiers. L'assiduité de ce public est remarquable et l'envie d'apprendre est indéniable. Lors des séances de découvertes des métiers de l'artisanat, les interactions à l'oral ont été multiples et variées et le désir de s'ouvrir des perspectives d'avenir, très fortement exprimé.

Ajoutons aussi que lors de ces sessions, les apprenants migrants ont pu bénéficier d'une initiation aux spécificités du recrutement dans le domaine de l'artisanat (comment postuler, quelle posture adopter et quelles sont les qualités à mettre en valeur lors de l'entretien, simulation d'entretiens etc.). Même avec un vocabulaire parfois limité, les apprenants migrants se sont toujours attachés à faire des efforts de dialogue et d'échange.

Enfin, la mise en situation d'immersion professionnelle à travers des rencontres avec des artisans du département achevait ce dispositif avec des visites de locaux, de laboratoires et permettait de visualiser la réalité des métiers et d'échanger en toute simplicité avec des acteurs économiques, potentiels employeurs.

Cette richesse et diversité de cette action nous apporte chaque année, de belles surprises et de belles constructions professionnelles.

Certains apprenants migrants ont d'ailleurs, depuis lors, choisi de rejoindre l'artisanat et sont actuellement en formation en contrat d'apprentissage pour apprendre un métier.

Rappelons effectivement que le secteur économique de l'artisanat présente un potentiel de recrutement pour les publics migrants. »

Armand Lombard
Président U2P 06

EVÈNEMENTS ET PROJETS

ERASMUS + Jeunesse et Sports



Depuis mars 2015, le CF2M coordonne le projet de partenariat stratégique CASE4I autour des activités culturelles socialement engagées pour améliorer l'intégration sociale et professionnelle. Dans le cadre de ce projet, un évènement d'essaimage a été organisé à Nice, en juin 2016, en parallèle de la Journée de la CAPS. Cet évènement a bénéficié de la participation de tous nos partenaires européens : Croatie (l'Association 4Image et l'Association des Travailleurs Sociaux), Espagne (la Municipalité de Vila-Réal), Italie (l'Association Nuove Risposte) et France (l'Association N'a qu'un œil, Bordeaux). Il a permis de diffuser au niveau local les résultats des échanges de bonnes pratiques et les réflexions conduites dans le cadre du projet autour de l'évaluation et de la capitalisation des activités culturelles à vocation sociale. Le résultat de ce travail partenarial européen a été un livret d'évaluation, édité sous la coordination du CF2M et téléchargeable en ligne gratuitement sur le site du projet (<http://case4i.eu/evaluation-booklet>).

LES CHIFFRES EN 2016

En 2016, tous dispositifs confondus, le CF2M a dispensé des accompagnements dont ont bénéficié **1 729 personnes**.

L'effectif formé dans le cadre des dispositifs publics de formation est de **451 personnes**. Il s'agit des dispositifs publics de formation suivants :

- ETAPS (Espace Territorial d'Accès aux Premiers Savoirs), territoire de Nice Est et territoire de la CARF
- Formation linguistique niveau A1 (CAI, OFII)
- Actions de formation conventionnées avec Pôle Emploi.

Les personnes accueillies dans le cadre d'autres actions portées :

- Certification Diplôme Initial de Langue Française : 520 bénéficiaires (479 personnes dans le cadre du marché OFII et 41 publics individuels) sur l'ensemble du département des Alpes-Maritimes,

- Action AGIR (l'Artisanat pour Générer une Insertion Réussie) : 67 bénéficiaires
- Formation des salariés : 62 personnes (Bureautique, Ecrits professionnels, Conduite de projet, Montage vidéo, PAO)
- Parcours CAPS (Culture pour l'accès aux premiers savoirs) : 150 jeunes adultes et adultes
- EOEP Nice Est (Espace Ouvert d'Education Permanente) : 24 personnes
- Cyberspace de Beausoleil : 413 personnes (dont 185 hommes et 218 femmes)
- Séjours linguistiques pour étudiants : 14 personnes.
- Ateliers FLE/FLI et TIC en partenariat avec l'Espace Soleil : 16 personnes
- Ateliers linguistiques en partenariat avec l'EVS de Saint Laurent du Var : 12 personnes

EFFECTIFS ET PUBLICS

Effectif moyen salarié de 9,79 ETP / 1729 personnes accueillies

ERPE

DÉFINITION

L'Espace Rencontre Parents-Enfants de l'association Montjoye offre à toute situation familiale, des visites ou relais médiatisés entre parents et enfants lorsque l'exercice du droit de visite et d'hébergement a été limité par l'autorité judiciaire. Des parents peuvent venir de leur propre initiative faire une demande d'organisation de rencontres médiatisées.

Les bénéficiaires peuvent être les pères, les mères, les grands-parents, les fratries...

Dans les deux cas les psychologues médiatisent les relations et la communication entre les parents et leurs enfants. Le but de ce lieu de rencontre est la prise ou la reprise de contact entre l'enfant et le ou les membres de la famille avec lesquels il ne vit pas, afin de reprendre ou maintenir leur relation. « Il vise à permettre à chacun de (re)connaître sa place » et celle de l'autre dans sa famille, de se situer dans son histoire et par rapport à ses origines. Les familles sont orientées vers l'Espace Rencontre par les Juges aux Affaires Familiales ou les Juges des Enfants, et le Service Enfance Jeunesse et Parentalité (Conseil départemental, anciennement Conseil général).

LES ACCOMPAGNEMENTS À L'ESPACE RENCONTRE

De façon générale, pendant les rencontres médiatisées, les parents dont les enfants ont été confiés au Service Enfance du Conseil Départemental, ainsi que ceux qui vivent avec un seul des parents, orientés par les Magistrats, éprouvent des difficultés au niveau psychique, affectif et quelquefois matériel, exacerbées au moment des retrouvailles avec leurs enfants. Moments de grande vulnérabilité lors des premiers accueils, ils peuvent se transformer en rencontres chaleureuses après une mise en confiance et un accompagnement adéquat par les intervenants du service.

Les psychologues proposent des entretiens individuels à chacun de membres de la famille puis organisent les calendriers de rencontres, au plus près des possibilités des parents en respectant la vie quotidienne de l'enfant. La fréquence des rencontres peut varier d'une par semaine à une par mois, selon les préconisations des Magistrats. Les temps des rencontres se limitent pour une large majorité à 1 heure. Les parents et enfants sont le plus souvent en « face à face » dans une même pièce aménagée de façon conviviale. Leurs relations sont médiatisées autour de jeux ou d'échanges,

soutenues par les psychologues du service. Ces derniers les invitent à converser sur leur vie quotidienne et peuvent aborder des questions dont les enfants ont souhaité parler lorsqu'ils ont eu l'entretien individuel d'accueil. Mais il ne s'agit jamais d'une initiative de l'intervenant, celui-ci se limitant à reprendre ou soutenir l'échange.

Si l'organisation des rencontres s'adapte au plus près des niveaux d'acceptation des parents à une médiatisation avec leur enfant par un tiers, avec le temps, les familles participent aux rencontres dans un environnement qu'elles connaissent bien. Pour autant cette durée peut leur paraître

(notamment pour les parents) plus difficilement soutenable dans un même lieu, qu'elles qualifient de « clos ». Les psychologues évaluent alors au fil des rencontres, les potentialités à sortir du service une heure ou deux sans intervenant, ou pour un temps de repas. Ces rencontres/sorties restent très encadrées, assorties de temps d'échanges avec la famille, avant la sortie et à son

retour. Les parents savent qu'ils peuvent revenir à tout moment au service en cas de difficultés à l'extérieur, pour poursuivre la rencontre au service. Les familles qui sont orientées par les Juges aux Affaires Familiales fréquentent moins longtemps le lieu de rencontre, d'une part parce

**AVEC LE TEMPS,
LES FAMILLES
PARTICIPENT AUX
RENCONTRES DANS
UN ENVIRONNEMENT
QU'ELLES
CONNAISSENT BIEN**

que l'ordonnance judiciaire fait état de 6 mois d'intervention renouvelable une fois, et d'autre part parce qu'il est recherché un meilleur accord entre les parents afin que le droit de visite et d'hébergement retrouve une fréquence moins restreinte. Pour les rencontres médiatisées au bénéfice des enfants confiés, la restriction des

droits des parents peut être beaucoup plus longue dans le temps. Il est alors recherché par les psychologues, en concertation avec les services gardiens, et si la situation familiale retrouve une meilleure stabilité, une organisation qui permette des sorties.

EVÈNEMENTS ET PROJETS

- Hausse des orientations : + 21% de familles, + 21,55 % d'enfants
- + 13 % de rencontres proposées avec un taux de réalisation de 73 %
 - > Une augmentation de 40% d'orientations des JAF du TGI Grasse
 - > Une augmentation de 17 % d'orientations du service Enfance du CD06
- suite à des mesures économiques les temps de travail de l'équipe ont été diminué et une nouvelle organisation a été mise en place.

LES CHIFFRES EN 2016

- 231 familles suivies (183 en 2015, 170 en 2014, 192 en 2013) pour 334 enfants (262 en 2015, 223 en 2014, 266 en 2013).
- Les nouveaux accueils : 135 familles.
- Les sorties : 135 familles.
- 2824 rencontres ont été programmées et 2065 réalisées.
- Le nombre moyen d'enfants par famille : 1,44.
- La proportion d'accueil selon les prescripteurs a été cette année de :
 - 48,48 % pour la DDSH du Conseil Départemental (112 familles)
 - 48,91 % pour les Magistrats (113 familles)
 - 2,6 % pour les autres demandes considérées comme non judiciaires (6 familles).

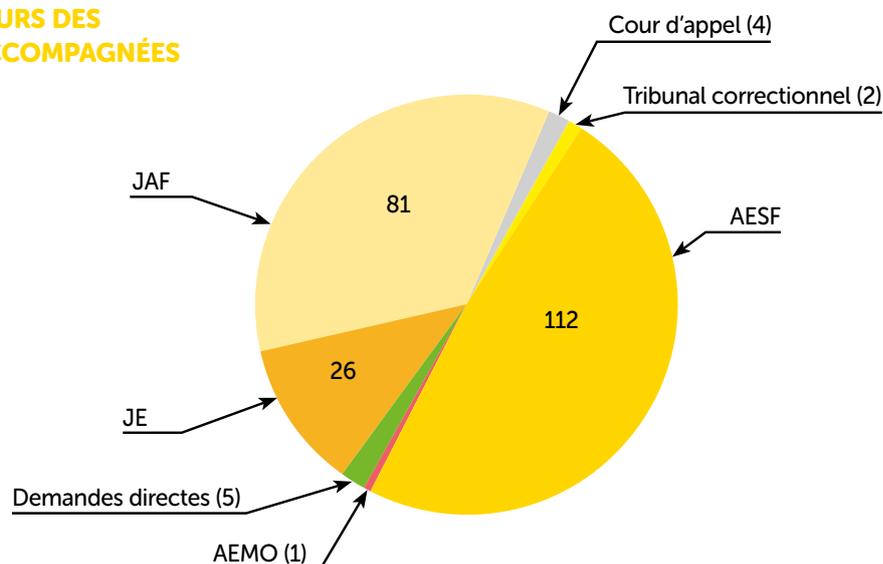
EFFECTIFS ET PUBLICS

Un effectif salarié moyen de 3,55 ETP

231 Familles pour 334 enfants dont 49,4% de filles et 50,6 % de garçons.

Tranche d'âge majoritaire : 11-15 ans (31%) suivie par les 7-10 ans (29%) puis les 3-6 ans (26,6%) et quasiment en équivalence les 0-2 ans et les 16-18 ans (respectivement 7% et 6 %).

PRESCRIPTEURS DES FAMILLES ACCOMPAGNÉES



ESPACE SOLEIL

DÉFINITION

Accueil temporaire au sein d'un Foyer de Jeunes Travailleurs, en emploi, apprentis, ou en formation, âgés de 16 à 30 ans (une majorité de résidents a entre 18 et 21 ans). La résidence dispose de **164 logements** représentant une capacité de 205 places. Un accompagnement est offert aux résidents pour mobiliser tous les domaines relevant de l'insertion socio professionnelle : citoyenneté, santé, culture, loisirs, vie collective, point cyber, aide à la sortie du foyer.

Le **Centre Ressources** offre aux habitants du quartier une plateforme de services en liaison avec différents organismes, associations et équipements de **l'agglomération** niçoise pour intervenir dans les domaines de l'emploi, **l'accès aux droits**, la formation aux nouvelles technologies, la santé, la parentalité, la **culture**, les loisirs. Il héberge également des **associations** de façon permanente ou occasionnelle.

TEMOIGNAGE - par Stella CRAIN COURT Conseillère ESF



Depuis plusieurs années j'organise une animation santé pour la journée mondiale de lutte contre le SIDA, le principe étant de proposer un espace convivial aménagé comme un café et des outils d'informations, destiné à faciliter les échanges. Des affiches installées sur les murs et des dépliants disposés sur les tables, permettent le démarrage de la discussion. A la fin de l'action, les participants repartent avec un kit d'information. Cette année, l'action s'est ouverte à un public plus large, en y associant des partenaires spécialisés pouvant enrichir et compléter le contenu. Ainsi, ont participé à la construction du projet : SIDA INFO Services et Les Ouvriers - Nice Côte d'Azur qui a relayé l'information à tous les acteurs du territoire notamment dans la commission santé - AGORA qui a communiqué auprès de son public - L'Atelier Santé Ville de Nice – le CIDFF - Le service de prévention spécialisée de l'ADS – Le CSAPA Emergence/PSA participant à l'animation. Une importante communication a été réalisée auprès de partenaires, ainsi qu'auprès des services de Montjoye, notamment l'AED- 3A/RELANCES- l'AEMO et CF2M. L'animation s'est déroulée de 14h à 22h, autour :

- d'un café éphémère permettant des échanges autour d'une boisson
- d'un **trivial santé**
- d'un accès au dépistage rapide du VIH sur place, animé par SIDA INFO Services
- d'un groupe de discussion sur les comportements à risque animé par le CSAPA Emergence de PSA (anciennement SOS Drogue)
- Une projection de courts métrages a donné lieu à des discussions très nourries.

Les participants pouvaient accéder aux ateliers qu'ils souhaitaient. Un bilan très positif qui a pu être fait. La communication externe a drainé un nouveau public. En interne, le CF2M et l'AED ont également orienté des jeunes. En tout 49 personnes ont pris part activement et avec grand intérêt à l'action proposée. SIDA INFO Services a rencontré 11 jeunes, public non habituel pour eux, au point qu'ils sont demandeurs pour revenir participer à d'autres de nos animations. L'implication des partenaires et le dynamisme des intervenantes de l'Espace Soleil ont permis de répondre au double objectif attendu, faire évoluer les thèmes et les outils, et développer un nouveau partenariat avec des professionnels de santé.

ZOOM SUR LES ACCOMPAGNEMENTS DES RÉSIDENTS

Axés sur le quotidien, les accompagnements sont adaptés à chaque situation pour soutenir les jeunes dans l'apprentissage d'éléments concrets, applicables et « pratiques », et faciliter leur insertion sociale. Un soutien individualisé donne lieu à des entretiens réguliers plus ou moins fréquents selon la situation du résident.

Les jeunes accueillis en Contrat Jeune Majeur (suite à un protocole signé avec le Conseil Départemental) bénéficient d'un suivi socio-éducatif spécifique avec une fréquence de rencontres plus soutenues, et des démarches adaptées à leurs besoins liés à leur jeune âge et leur histoire de vie.

L'organisation d'animations collectives permet de faciliter l'intégration des résidents au sein du FJT. Elles peuvent contribuer à la découverte de l'environnement de l'établissement et des ressources locales. Elles sont décidées et préparées à l'initiative tant des intervenants socio-éducatifs que des résidents. Un comité des résidents contribue à relayer les idées et souhaits des jeunes auprès des professionnels du FJT.

Les actions individuelles et animations collectives :

- Une **aide administrative** : dossiers APL, LOCAPASS, ouverture de droits.
- Une **aide éducative budgétaire** : établir un budget réel et prévisionnel, rédaction de lettres pour les créanciers, préparation à un échange téléphonique, informations sur les outils bancaires.
- Un **accompagnement au niveau de la santé** : informations, prévention, orientations sur les partenaires compétents, animations collectives.
- Des entretiens pour accompagner vers **l'emploi** : informations sur les services de droit commun, aide à la rédaction de CV/lettre de motivation, travail sur les offres d'emploi, orientation sur les organismes compétents
- Des entretiens concernant **le logement** : informations sur le droit commun, orientation sur les partenaires logement, constitution de la demande de logement social, orientation sur le partenaire logement (SIAO Logement)
- Sorties théâtre, soirées débat, actions collectives sur la citoyenneté.

EVÈNEMENTS ET PROJETS

- Forte augmentation des orientations de jeunes majeurs en contrat avec le Conseil Départemental (+ 5 jeunes accueillis mais en facturation file active cela représente + 69 %)
- L'avenant à la convention jeunes majeurs pour l'accueil de mineurs à partir de leur 17^{ème} année a permis d'accueillir des mineurs
- Actualisation du Règlement de Fonctionnement du FJT

LES CHIFFRES EN 2016

- **Le FJT a accueilli 254 jeunes résidents** – 171 hommes et 83 femmes ;
- 97 nouvelles admissions en cours d'année après 203 demandes de logements et 109 entretiens avant admissions
 - > Durée moyenne de séjour : 19 mois
 - > Taux de rotation : 89 %
 - > Une majorité de résidents ont entre 16 et 25 ans (75 % dont 10 % de mineurs)
 - > 69% des jeunes accueillis perçoivent moins de 900 € de revenu mensuel – 10 % des résidents ne perçoivent pas plus de 310 €
 - > 43 résidents sur les 108 sortis cette année ont connu une sortie positive (57 %)
- **23 jeunes majeurs et mineurs** ont bénéficié d'un accompagnement spécifique renforcé, par les intervenants socio-éducatifs
- **131 personnes accueillies au Centre Ressources** pour des actions financées par la Politique de la Ville : 123 femmes inscrites à des cours de Français Langue d'Intégration ateliers sur l'univers des nouvelles technologies ateliers d'accès à la culture et à la vie citoyenne

EFFECTIFS ET PUBLICS

Un effectif salarié moyen de 14,57 ETP

PASSAJ

DÉFINITION

PASSAJ, service de Prévention Spécialisée, a ouvert son champ d'activité en 2013 en intégrant des actions de médiation en direction des jeunes scolarisés.

L'activité principale est conduite par des éducateurs spécialisés sur les territoires définis dans le cadre de conventionnement avec le Département des Alpes Maritimes (depuis 1975) et la Métropole Nice Côte d'Azur (depuis janvier 2017).

Les axes prioritaires des actions de prévention spécialisée, reconduits pour l'année 2016, sont la lutte contre l'absentéisme scolaire et le désœuvrement des mineurs de 6 à 16 ans (pour le Département 06). L'intervention est développée à partir d'un travail de rue. Par cette démarche d'« aller vers » les jeunes, une présence sociale est assurée et elle permet aux éducateurs de rencontrer les jeunes principalement « hors les murs ».

L'inscription du service PASSAJ et la méthodologie appliquée sur ces territoires participe à la création et/ou au développement du réseau partenarial nécessaire dans l'accompagnement éducatif des jeunes et de leurs familles.

PASSAJ c'est aussi une intervention en direction jeunes scolarisés à travers une action de médiation. Les médiateurs, positionnés aux abords des établissements scolaires (collèges et lycées), assurent un lien avec les jeunes élèves. Par cette présence humaine, un dialogue est engagé et il permet d'apporter des réponses en matière de lien social, de gestion des conflits et d'orientation vers les structures de droit commun.

ILLUSTRATION FOCUS SUR UNE ACTION

PASSAJ s'est inscrit dans un grand projet collectif à l'échelle de son territoire d'intervention (Antibes, Cannes, Vallauris pour le grand Ouest et Carros, Cagnes/mer, St Laurent du Var pour le Grand Est) sur la thématique de la citoyenneté. Le point de départ est venu d'une réflexion éducative et sur la manière d'aborder la question de la radicalisation violente sous l'angle de la prévention.

Une mobilisation importante des équipes a permis de travailler avec des supports multiples en lien avec les collèges partenaires du service. Sur les 19 collèges, nous en avons ciblé 6 (3 collèges sur le secteur de Cannes, 3 collèges sur le secteur Antibes ; Vallauris et 3 collèges sur le secteur Carros ; St-Laurent-du-Var ; Cagnes-sur-Mer).

Des ateliers vidéo ont permis de réaliser des 2 films, construits par les jeunes sur les thèmes de la discrimination, du racisme, de la laïcité, de la parité, des violences, du racket, du handicap, de la religion et sur les préjugés. Les contenus intègrent des interviews de jeunes de la 6^{ème} à la 3^{ème}, et des saynètes sur ces thèmes.

Des ateliers artistiques ont été animés avec la réalisation de fresques citoyennes, la création d'une BD sur le harcèlement (histoire tirée d'un fait réel vécu par un jeune du groupe) et la réalisation d'un livret citoyen résultat d'un jeu de piste à la découverte des Institutions Républicaines.

EVÈNEMENTS ET PROJETS

L'année 2016 est marquée par trois évènements marquants :

- Le transfert de la compétence Prévention Spécialisée vers la Métropole NCA à compter du 1^{er} janvier 2017
- L'extension du dispositif de médiation scolaire sur les communes de Carros, St Jeannet, Vence, La Colle-sur-Loup, Mouans-Sartoux
- La réalisation de supports sur le thème de la citoyenneté (films et livret citoyen).

LES CHIFFRES EN 2016

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

En 2016, l'effectif total accueilli est de **908** personnes, **62%** de garçons et **38%** de filles (915 jeunes en 2015) rencontrés et accompagnés sur les 6 secteurs (Cagnes-sur-Mer, Saint-Laurent-du-Var, Carros, Antibes, Vallauris et Cannes).

C'est 5373 actions éducatives réalisées. 59% des actions sont individuelles.

Le travail de rue recouvre 6 communes et 73 zones de regroupement de jeunes. 1972 actions de rue ont été réalisées sur ces zones.

Concernant les actions individuelles, les contenus sont au nombre de 4 thématiques avec l'accompagnement (physique) pour 8% des actions, l'orientation pour 9%, la coordination avec un partenaire (25%) et l'entretien (58%).

Secteurs	Nombre de jeunes	Total jeunes
Antibes (PontDulys, centre-ville)	75	908
Vallauris (Hauts-de-Vallauris, centre ancien, centre-ville)	190	
Cagnes sur mer (la gare, le Cros-de-Cagnes)	88	
Saint-Laurent-du-Var (Point du jour, les Pugets, centre-ville)	164	
Carros (ville nouvelle)	160	
Cannes (Ranguin, la Frayère, Cannes centre)	231	

LES ACTIONS COLLECTIVES (41% des actions éducatives)

2204 actions collectives ont été réalisées. Concernant les actions en direction de groupes de jeunes (groupes de pairs ou groupes constitués) 206 actions de groupes ont permis de traiter des sujets tels que la scolarité (38%), la citoyenneté (68%) et le rappel des règles sociales (38%). Il s'agit là des 3 principales thématiques sur les 24 thématiques traitées (1 action éducative peut contenir plusieurs thématiques).

MÉDIATION SCOLAIRE (Présence aux abords des collèges de 7h30 à 17h30)

C'est une présence humaine aux abords de 19 collèges (dont 6 nouveaux collèges depuis novembre 2016) sur 11 communes aux heures d'entrées et de sorties de cours.

Cela représente 3663 actions de médiation scolaire dont 1728 interventions aux abords des collèges, 1201 contacts avec des groupes de jeunes et 734 interventions individuelles.

MÉDIATION ÉDUCATIVE (Présence aux abords des lycées de 7h30 à 17h30)

C'est une présence humaine aux abords de 16 lycées sur 8 communes aux heures d'entrées et de sorties de cours.

Cela représente **2643 actions de médiation éducative** dont 1010 interventions aux abords des lycées, 1098 contacts avec des groupes de jeunes et 535 interventions individuelles.

EFFECTIFS ET PUBLICS

Un effectif salarié moyen de 49,25 ETP

VOUS PARTAGEZ NOS VALEURS ?

Nous avons besoin de vous pour nous aider
à poursuivre nos actions !

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

1

Adhérer
à nos projets
et à l'association

2

Nous
Soutenir
financièrement

3

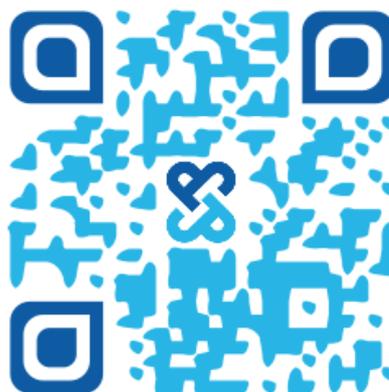
Offrir
de votre temps
et vos compétences

Scannez
et découvrez !



www.montjoye.org

Pour scanner, téléchargez l'app Unitag
gratuite sur unitag.io/app



ASSOCIATION
MONTJOYE



Acteur de lien social

NOS PARTENAIRES



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Tribunaux de Grande Instance de Nice et de Grasse
Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports
Direction Départementale de la Cohésion Sociale
Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
Éducation Nationale
Caisse d'Allocations Familiales
Services du Conseil Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Services du Conseil Départemental
des Alpes-Maritimes

Communauté d'Agglomération
de la Riviera Française
Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis
Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins
Ville de Nice
Ville de Beausoleil
Côte d'Azur Habitat
Pôle Emploi
Plans Locaux Pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi
Missions Locales
Institut National d'Aide
aux Victimes et de Médiation

ASSOCIATION
MONTJOYE 

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE

6, avenue Edith Cavell
06000 Nice
Tél. 04 92 00 24 50
Fax 04 92 00 24 51
siege@montjoye.org

www.montjoye.org